

Bleun

NEDELEG
1971

B
R
U
G

"FEIZ HA BREIZ"

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

DU - KERZU

N° 189 - 1971



Renseignements

Prix du numéro 2,00 Fr.
Prix de l'abonnement ordinaire. . . . 15,00 Fr.
Pour l'étranger 20,00 Fr.
et d'honneur 20,00 Fr.

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Chanoine MÉVELLEC, Chapelain de la Salette, 29 N - Morlaix
Téléphone (98) 88-08-57 Morlaix - C. C. P. Nantes 329.30

ATTENTION ! Changement de tarif

A partir du 1^{er} Janvier 1972, le prix de l'abonnement ordinaire au Bleun Brug est relevé de 10 F à 15 F, et l'abonnement d'honneur de 15 F à 20 F.

Pourquoi ? Depuis 3 ans rien que le coût du papier a augmenté de 40 % et depuis 6 ans les dépenses générales de 60 %.

Comment depuis bientôt 10 ans notre revue a-t-elle pu vivre sur le tarif de 10 F, alors qu'elle s'agrandissait ? C'est un petit miracle qui tient du mystère, on le doit en partie aux abonnements d'honneurs et à quelques offrandes généreuses, et en partie à la collecte permanente et pénible pratiquée de porte en porte par contact personnel mais cela ne peut durer.

C'est tenter Dieu que de continuer à fournir pour 10 F une revue de 32, 36 et 40 pages, quand on ne dispose ni de publicité, ni de subvention, ni de vente au numéro.

Cela étant dit, nous exprimons notre gratitude à ceux qui nous ont aidés à tenir jusqu'ici et nous sommes encore reconnaissants d'avance à ceux qui resteront fidèles à la Revue malgré l'effort... supplémentaire qui leur est demandé.

ATTENTION ENCORE !

Il ne faut pas confondre le secrétariat de la Revue Bleun Brug "Feiz ha Breiz" qui est à la Salette de Morlaix avec celui des "Cahiers du Bleun Brug" qui est au 24, rue Marceau, 29 N Brest, où il faut aussi s'adresser pour se procurer le livret de "Civilisation régionale", prix cinq francs.

Quant au secrétariat général de l'Association "Bleun Brug" il est toujours chez M^r Le Louz, 6, rue Colbert 29 N Brest.

Messe bretonne à la radio

Celle de Noël sera diffusée à partir de l'église de Quistinic dans le Vannetais de 10 h à 11 h sur Rennes-Thourie et France II, 242 m.

Nul doute qu'elle ne soit aussi bien donnée que celle de la Toussaint à Plouyé en Cornouaille qui a vraiment marqué. Espérons aussi que l'audibilité qui est ordinairement faible dans le Morbihan pour les émissions bretonnes sera cette fois satisfaisante.

SOMMAIRE

Bloavez-mad	p. 1	Charles Le Quintrec	p. 18
Réflexions sur quelques paroles du Pape	p. 2	A travers les livres	p. 19
Il y a un génie religieux pour chaque peuple	p. 3	Setu dizroet Nedeleg	p. 22
Dalh sonj, Souviens-toi !	p. 4	Ar Brezonneg er skol	p. 28
Les fêtes de Le Gonidec	p. 5	Noz pellgent bugale ar Pen-ti	p. 31
Ar re varo ar gomz atao	p. 8	Bro-Gwened	p. 34
F. Luzel	p. 13	La constitution civile du clergé	p. 37
		Les Maoïstes sont aussi chez nous	p. 40

En couverture : L'abbé Le Goaster donne l'absoute pour Le Gonidec au cimetière de Lochrist,

133958

☆
Bloavez mad digand Doue
Da lennerien ar Bleun Brug
Ha d'an oll vrettoned dse ar bed



BLOAVEZ MAD !

Evidoh oll, va mignoned,
E-pad ar bloavez da dremen
Digand Doue 'm-euz goulennet
Kutuill kalz bleuniou dianken.
Ma chomo stard e peb kalon
Gwir garantez evid or Breiz,
Ma chomoh leal ha dispont
Da gomz or yez, da rên or feiz !
E-pad ma vo war ribl ar mor
Ar bleuniou brug oll o ruzia
Eñ oll gwaremeier Arvor
Balan alaouret da vleunia...
Troidella 'rei on henchou...
Daoust da-ze, ha da béb tra
Or Breiz 'jomo euz ar broiou
Gant brug ha mor ar horn braoa !
Evidoh oll e reketan
E-pad ar bloaz ha bemdez
Eur yehed vad, hag héb ehan
Eur galon greñv ha dienkrez.

KEREOUR KOZ KASTELL-PAOL.

Réflexions sur quelques Paroles du Pape

Le Pape parle de choses et d'autres dans son audience générale du mercredi au Vatican.

Il parle également de sujets et d'autres en divers écrits, dont certains sont publiés sous forme d'exhortation apostolique où il insiste sur quelques points essentiels de la vie de l'Eglise. Un de ces derniers documents est du 29 juin 1971. Il rappelle les éléments fondamentaux de la « consécration religieuse », aujourd'hui si contestée. Naturellement ce qui sort de la bouche ou de la plume du Saint Père provoque des réflexions pertinentes chez ceux qui connaissent vraiment les questions traitées.

En voici quelques-unes du R. P. Barthez, sur les engagements et le renouveau de la vie religieuse.

**

Certains rêvent d'une Eglise immobile, mais une Eglise immobile sur laquelle ne s'inscrirait pas les traits spécifiques de l'époque et des lieux où elle vit, serait une Eglise irréelle.

Un Jésus qui n'aurait pas été de son époque et de son terroir serait inimaginable. De fait Jésus a été bien typé par son temps et par sa région. Cependant il était "l'éternité" parmi nous, celui dont la vie est exemplaire pour les hommes de tous les âges et de tous les milieux, celui en dehors de qui nul ne peut être sauvé...

Les mutations dans la vie religieuse sont choses normales et bénéfiques, mais une mutation ne saurait être une métamorphose. La vie religieuse a son axe régulateur d'une évolution dans le progrès : sa structure exige des engagements essentiels : la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Que certains veuillent les dissocier ne peut que surprendre alors qu'ils correspondent à la structure même de la personnalité humaine, et qu'ils s'imposent d'eux-mêmes — les Frères de Taizé en ont fait l'expérience — à ceux qui veulent faire un essai de communauté dans l'Évangile...

Mais l'adaptation est l'inéluctable nécessité de tout être vivant ; bien loin cependant de dissoudre son identité, les mutations l'assurent. L'être vivant, en effet, ne subit pas les mutations, mais il les suscite ; elles sont sa manière de s'exprimer dans le nouveau milieu qui est le sien.

Fidèle à elle-même la vie religieuse est une forme concrète de vie d'Eglise. C'est en sauvegardant sa nature que la vie religieuse demeure toujours significative pour le monde d'aujourd'hui. Il serait étonnant que dans un monde où la diversité va croissant, il soit demandé aux religieux de perdre leur identité.

La vie religieuse est, en effet, ce signe concret sans lequel, dit le Pape, la charité de l'ensemble de l'Eglise risquerait de se refroidir, le paradoxe salvifique de l'Eglise de s'émousser, le « sel de la foi » de se diluer dans un monde en voie de sécularisation.

IL Y A UN GENIE RELIGIEUX POUR CHAQUE PEUPLE



Le Cardinal Daniélou et Monseigneur Favé gravissent les pentes de la petite montagne de Locronan.

Il y a un génie religieux gaulois ! Et moi, ma religion (il ne s'agit pas de la foi chrétienne), c'est la religion des Gaulois au niveau de la religion. Je dirai plus tard ce qu'est la Révélation. Et quand je vais dans mon petit village de Locronan, dans le Finistère, je refais la Troménie (1), le tour de la montagne, qui est une vieille procession gauloise datant de l'époque des druides, qu'on a vaguement christianisée et qui reste cependant un témoignage de la religion des Gaulois. Je dirai que tout homme doit être fidèle au génie religieux de sa race ; et c'est en ce sens-là que la conversion serait absurde. Il est absurde de vouloir faire passer un homme d'une religion dans une autre religion, il est absurde de faire passer un homme dont le génie religieux est gaulois dans le génie religieux africain, et inversement. C'est l'erreur que nous avons faite quand nous avons voulu convertir des Africains à Jésus-Christ, mais à la manière dont les Gaulois vivaient Jésus-Christ. Il n'y a aucune raison qu'un Sénégalais devienne un chrétien de forme gauloise. Il faut qu'il soit chrétien de forme sénégalaise. C'est-à-dire que tout peuple doit être absolument fidèle à lui-même.

Et c'est ici qu'on peut ajouter que parfois les missionnaires n'ont pas donné l'impression de respecter la spécificité nationale et semblaient faire de leurs nouveaux chrétiens des êtres déracinés. Quand un Indien est baptisé, il ne cesse pas pour autant d'être profondément indien, ne serait-ce que par sa sensibilité religieuse, par son génie religieux.

Cardinal J. DANIELOU.

(1) Il s'agit de la Grande Troménie de Locronan, dont le cardinal breton a présidé la cérémonie de clôture, le dernier dimanche de juillet, et non de juin, comme cela a été dit par mégarde dans le dernier numéro de la revue.

Dalh sonj, Souviens-toi !

Notre revue est ancienne. Elle date de 1865 qui vit naître le *Feiz ha Breiz*, dont elle n'est somme toute que la suite.

Oh ! il y a eu entre temps bien des mutations dans sa présentation extérieure et dans les sujets même des problèmes traités. Elle a connu aussi quelques avatars : ainsi, après 1870 elle se mit doucement à quitter sa voie traditionnelle et à verser dans la politique. De ce fait elle se trouva prise entre ceux qui étaient pour la République et ceux qui tenaient encore au Roi.

La confiance s'en alla et la finance avec. Le 26 avril 1884, elle déposait son bilan. C'était le moment où l'on en avait le plus besoin, car la lutte des pouvoirs publics contre le breton à l'école allait commencer pour s'étendre bientôt au breton à l'église.

Il fallut attendre 1900 pour voir la reprise, sous une forme biligue et une périodicité plus espacée : une fois tous les deux mois, au lieu d'une fois par semaine, mais la formule tint jusqu'en 1914, revigorée par l'abbé Perrot à Partir de 1905, date à laquelle il fonda le *Bleun Brug*, et surtout après la guerre où il devint officiellement le directeur du *Feiz ha Breiz* nouveau, qu'il mena avec succès jusqu'à sa mort, le 12 décembre 1943... Cinq ans après, en mai 1948, *Feiz ha Breiz* reparut tout en breton sur 16 pages, sous le nom de *Kroaz Breiz*, nom qu'elle quitta en janvier 1951 pour celui de *Bleun Brug*. La formule de ce *Bleun Brug* a été renouvelée en janvier 1960. C'est la revue bilingue qui paraît aujourd'hui tous les deux mois sur 32, 36 ou 40 pages, celle que vous lisez et soutenez présentement.

Malgré tous ces changements, la revue, mis à part sa déviation momentanée sur la politique, a su demeurer la gardienne fidèle des valeurs religieuses et culturelles dont le service a justifié sa fondation, il y a 106 ans.

Elle a maintenu aussi la fidélité au souvenir des hommes qui incarnaient ces valeurs par leurs idées et par leurs œuvres. Sans ces hommes, la flamme qui révélait au monde de leur temps qu'il y avait encore une Bretagne catholique se serait éteinte dans le cœur des Bretons et la génération d'aujourd'hui n'aurait d'autre ressource que de rendre vie à une chose morte, en repartant une fois de plus à zéro, comme après un désastre qui aurait tout détruit.

Grâce à eux il reste un patrimoine à la disposition de nos contemporains assez courageux et assez intelligents pour remettre en valeur ce trésor mis en réserve et pour l'augmenter par des apports et des richesses nouvelles.

Nous venons d'enterrer en moins d'un an cinq de ces porte-flambeaux. Mais on ne reprochera pas à notre revue de ne l'avoir pas fait avec honneur. Certains mêmes nous ont trouvé trop généreux. Cela peut se discuter ; mais nous connaissions trop les paroles de saint Augustin à propos des peuples oublieux des hommes qui les ont portés au stade où ils sont, pour tomber dans la même ingratitude, nous n'avons pas voulu aller dans notre reconnaissance au-delà de nos morts récents, jusqu'à ceux-là dont les anniversaires remontent à un siècle, comme Marguerite Philippe, la pauvresse, ou à deux comme Georges Cadoudal, le généralissime. Ce dernier a eu droit à des hommages particuliers auxquels l'on voudrait ci et là que j'en rajoute encore, puisqu'on me demande une suite que j'ai d'ailleurs promise et annoncée.

Mais voici que se présentent deux hommes pour lesquels la Bretagne le même jour a organisé deux fêtes commémoratives le 9 octobre : au Conquet, dans le Léon, pour Jean-François Le Gonidec ; à Plouaret, dans le Trégor, pour François Luzel.

Pouvons-nous les passer sous silence ?

Si la revue le *Bleun Brug* ne sait plus se souvenir et porter l'héritage pour elle-même et pour le compte de ceux dont la mémoire est courte, mérite-t-elle encore son titre et mérite-t-elle encore de vivre ?

Pour nous, nous avons choisi de rendre les honneurs à Le Gonidec, « Tad ar brezoneg », « le Père du breton », et à Luzel, son disciple, qui sut si bien recueillir les trésors inédits de notre culture et folklore.

F. M.

LES FÊTES DE LE GONIDEC

Nous ne voulons pas les relater en détail, mais donner seulement l'essentiel, c'est-à-dire ce qui s'est passé le dimanche même, le 9 au matin, à l'église du Conquet et au cimetière de Lochrist, où est son tombeau monumental.

La séance de variétés de l'après-midi et la soirée artistique de la veille mériteraient aussi une mention par tout le poids de culture qu'elles apportaient. Mais la presse locale en a suffisamment parlé pour que nous réservions toute la place aux pièces maîtresses de la fête proprement dite.

La célébration du souvenir de Jean-François LE GONIDEC, au Conquet et à Lochrist, les 9 et 10 octobre 1971.

Placées sous la présidence de M. Minguy, maire du Conquet, les cérémonies organisées au Conquet et à Lochrist à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la publication par Le Gonidec de son dictionnaire celto-français, rassemblèrent ceux de Bretagne et de Paris qui avaient voulu se souvenir et rendre hommage à la mémoire de celui qui fut si justement appelé « Tad ar Brezoneg », le « Père de la langue bretonne ».

Avant la cérémonie du souvenir au cimetière de Lochrist, une grand-messe bretonne fut célébrée à l'église du Conquet par l'abbé Troal, professeur à Guissény, assisté de l'abbé Guéguen, de Plouzané, et de l'abbé Colleau, recteur de Lamber. Au cours de son homélie, l'abbé Troal exalta, avec des accents passionnés, l'âme chrétienne et celte de celui qui traduisit en breton la Bible et l'imitation de Jésus-Christ. Les chants furent interprétés en breton sur des rythmes modernes par l'excellent groupe « Ar Vro Bagan », dirigé par Yann Desbordes.

Après l'absoute, chantée sur la tombe de Le Gonidec par l'abbé Le Goaster, il revint au médecin-général Laurent de broser à grands traits les étapes de la vie de celui qui devait contribuer si puissamment à ressusciter la langue bretonne. Il le fit avec ses qualités coutumières d'érudition et d'objectivité.

A son tour, Herry Caouissin, directeur d'Olole, rappela avec flamme les témoignages rendus par Le Gonidec et par tous ceux qui œuvrèrent pour notre langue et notre civilisation. *Ar re varo a gomz atao*, tel est le cri passionné qui inspira d'un bout à l'autre ce chant de reconnaissance à l'égard de ceux qui donnèrent tout pour la Bretagne.

Alan DREGER.

LA VIE DE LE GONIDEC

La vie de Le Gonidec, né en 1775, mort en 1838, pose quelques problèmes. L'homme a vécu tous les temps troubles de la Révolution et il n'a pu fixer, même dans sa mémoire les mille aventures qui lui sont arrivées. C'est ce que notera le médecin-général Laurent dans le discours qu'il fit au Conquet à l'occasion du 150^e anniversaire de sa première œuvre principale, celle qui en tout cas a fondé sa réputation : le Dictionnaire celto-breton, publié en 1821. C'est aussi l'œuvre qui justifiait à elle seule les fêtes du 9 octobre au Conquet.

Nous prenons donc la petite notice de M. Charles Laurent au sortir de la période révolutionnaire, quand Le Gonidec, qui a pris du service sous l'Empereur et après avoir travaillé dans les administrations à Paris et à Berlin, se trouve muté à Hambourg... Cela équivaut à parler de sa carrière linguistique, la chose qui nous intéresse ici au premier chef.

..

En 1812, Le Gonidec fut nommé agent forestier de la Marine à Hambourg. Puis, chassé par les alliés victorieux, à Nancy. Ensuite à Nantes et à Moulins. C'est à Nantes qu'il se maria en 1818 à une demoiselle Maljean, une Allemande née dans le grand duché de Luxembourg, dont il devait avoir deux fils. Disons tout de suite que sa postérité est actuellement éteinte. Après quoi il passa au poste d'Angoulême où il devait rester jusqu'à sa retraite en 1833.

Angoulême fut la période la plus féconde de sa carrière littéraire bretonne. C'est là qu'il publia son *Dictionnaire celto-breton*, en 1821, un *Glossaire*, en 1823, un *Katekiz historik*, en 1826, un *Testament névez*, en 1827. Publications d'autant plus difficiles que la médiocrité de sa fortune l'obligeait à chercher tout d'abord des souscripteurs, et qu'il faut bien avouer que les amateurs ne montraient guère d'enthousiasme.

Il lui vint toutefois un secours, assez tardif, qui lui permit de continuer son œuvre : les protestants du Pays de Galles cherchaient un homme suffisamment compétent pour traduire la bible complète en breton, et apprirent que Le Gonidec avait déjà écrit un *Nouveau Testament*. En 1825, le pasteur David Jones entra en relation avec lui, mais mourut peu de mois après, et c'est le révérend Thomas Price qui prit sa suite. L'accord se fit, permettant la publication du *Testament névez*, traduction d'après la *Vulgate* latine, qui avait été préalablement soumise à l'avis de Mgr de Poulpiquet, évêque de Quimper. Le Gonidec continua alors à préparer celle de l'Ancien Testament.

En 1833, après sa retraite, il vint habiter Paris et y trouva un emploi à la Compagnie des assurances générales, qui était alors un curieux et important foyer d'érudition bretonne. Elle avait été fondée quelques années auparavant par M. de Gourcuff, et on y trouvait, se réunissant dans la « mansarde » des trois frères de Courcy, Brizeux, Emile Souvestre, Audren de Kerdrel, Aurélien de Courson, Gabrielle de La Landelle, La Villemarqué, le colonel Troude et bien d'autres. Comme à l'Institut historique dont il faisait partie, comme à la Société des anti-

quaires de France, Le Gonidec y était le vieux maître, celui auquel on se référait constamment quant une difficulté en matière de linguistique bretonne se produisait.

La question de la bible, un moment en sommeil, fut reprise en 1835, mais sans beaucoup avancer, car les Gallois trouvaient la traduction un peu trop influencée par le ferme catholicisme du traducteur, et finalement, ce ne fut qu'en 1866, bien après la mort de Le Gonidec, qu'elle fut imprimée à Saint-Brieuc. Rectifions une erreur que l'on entend faire souvent : on a cru que cette bible avait été mise à l'*Index*. Ce n'est absolument pas exact : l'évêque de Saint-Brieuc l'avait examinée et trouvé la traduction de Le Gonidec parfaitement conforme. Mais les annotations qui sont obligatoires pour que l'imprimatur soit donné, n'avaient pas été rédigées, sans doute du fait de la mort de Le Gonidec. D'après les règles canoniques, l'imprimatur ne pouvait être accordé, mais l'interdiction n'était pas prononcée pour autant et aucune condamnation ne frappait les éditeurs ou les lecteurs.

Le Gonidec mourut à Paris le 12 octobre 1838, la Bretagne intellectuelle et savante ne ménagea pas les hommages à sa mémoire et à son œuvre. Notices, poésies, chants, parurent dans les journaux et les revues. Très vite, on pensa à ramener ses restes au Conquet et à leur ériger un monument. Diverses solutions furent envisagées, par exemple l'érection d'un menhir sur le Tevenn et une souscription fut organisée à cet effet. Ce ne fut toutefois qu'en 1845 que la réalisation put se faire, et le 12 octobre que la cérémonie eut lieu dans le cimetière de Lochrist. N'oublions pas — je le signale pour ceux qui ne connaissent pas bien la région, que l'église paroissiale était alors à Lochrist, et ne fut transférée au Conquet qu'en 1856. Une foule immense assistait — mais, fit-on remarquer, aucun discours n'y fut prononcé dans la langue à laquelle Le Gonidec avait consacré sa vie. Puis-je ajouter qu'en cette année 1971, les obsèques de ceux qui se sont consacrés à la rénovation de la liturgie bretonne sont célébrées en français?...

En tout cas, cette omission fut réparée lors des cérémonies qui se sont répétées ici. Car ce n'est pas aujourd'hui la première fois que les foules bretonnes viennent se recueillir sur le tombeau de Le Gonidec, soit pour la célébration du centenaire de sa mort en 1938, soit à l'occasion de restaurations du monument. Nous sommes ici à la pointe du monde, et le vent de l'Atlantique qui souffle a plusieurs fois endommagé le monument. Je ne vous signalerai pourtant que la première de ces restaurations, qui eut lieu en 1851, et qui est un témoignage de l'amitié qui nous unit à nos frères d'outre-Manche. Car elle fut faite aux frais des Gallois, et ceci explique l'inscription en gallois que vous pouvez y lire.

Ce fut la première restauration. Il ne faut pourtant pas oublier les dernières, quand ce ne serait que pour rappeler la mémoire du docteur Dujardin, de Saint-Renan, dont la vigilance attentive surveillait le tombeau, et signalait aussitôt les avaries que les tempêtes lui faisaient subir. Et à son tour, il éleva un autre tombeau, la monumentale biographie qu'il publia en 1949, à laquelle on doit toujours se référer quand on veut parler de Le Gonidec et de son œuvre.

C. LAURENT.

Ar re varo a gomz atao

Displegadenn Herry CAOUISSIN

Miz here ! Miz ar Gonideg ! Ya.

Miz here mil eiz kant eiz ha tregont (1838). Eur strollad Bretoned yaouank, goude beza kaset e bered Montmartre e Paris korf o mestr, Yann-Frañsez Ar Gonideg, a lakaas en o fenn ma rafe e gousk diweza e douar benniget e vro : BRIZEUX, eus an Oriant, oberour *Mañ ha Telenn Arvor*, Hersart de La Villemarqué, tad ar *Barzaz Breiz*, Emile Souvestre, eus a Ventronez, Alfred de Courcy, eus a Landerne, O. Kerdrel ha re all c'hoaz.

Hag eiz vloaz goude, e miz here atao, eur brosesion vras a zirede da vered Lokrist gant kroaziou ha bannielou hag eur mor a dud, war droad ha war varh, en o zouez breudeur Tramor : Kerneviz ha Kembreiz, evit kas relegou Y.-F. Ar Gonideg en e gavell-bez, tost d'e gavell-badiziant, e tal ar peulvan-se a fellas d'e ziskibien sevel : Peulvan, a lavare Brizeux, hag a vo eun testeni eus an amzer dremenet, met ivez evit an amzer da zont : « Peulvan, deskit d'an holl hano Ar Gonideg, Penn gwiziek ha den fur, reizher ar brezoneg. »

D'an 12 a viz here mil nao c'hant trizek (1913) Bretoned all a en em vodo d'o zro e tal ar peulvan-se, dirak bez Tad ar Brezoneg, maer ha person Konk en o fenn, evel hirio, hag ivez an hevelep youl ganto : difenn groñs ha skigna ar brezoneg.

Brizeux, La Villemarqué, Souvestre, Kerdrel, Courcy, Courcuff, Luzel a oa aet d'o zro da anaon.

Met re all, er bloavezh 13-se, a valee war o lerc'h : Anatol Ar Braz, Taldir Jaffrennou, tad ar *Bro goz ma Zadou*, Loeiz Dujardin, eus Lokornan, ar barzed Yvon Crocq, eus a Boullan, Tillenon, Loeiz Herrieu, ar barz Labourer, Frañsez Vallée, ar yezadour, diskibl Ar Gonideg, Jos Parker, kaner Fouesnant, Even, eus a Landreger, A. de Carne, An Diberder, Per Mocaer, Botrel, an Ao. Roull, person Sant-Loeiz Brest, ha Yann-Vari Perrot, rener *Feiz ha Breiz* hag ar Bleun brug...

Ha d'an 12 a viz here mil nao c'hant eiz ha tregont (1938) ar Bleun Brug a lakaas hor c'henvroiz da zireded aman c'hoaz evit lida kantved maro Ar Gonideg, ha digas sonj d'ar Vretoned eus ar pezh a dleont da vab Lokrist, hag o-deus lakaet ar skritell-mañ : « Kant vloaz goude e varo e ano a zo beo atao e-touez e genvroiz. »

Ar re am eus graet ano anezo a zo d'o zro tremenet. *Met ar re varo a gomz atao*. Nag eo eun dudi evidomp, hag eun ienenn a nerz nevez kenderhel gant o ero, gellout adlenn o c'homzou hag heulia o c'henteliou...

Kenteliou ar vered

Klevomp da genta mouez Y.-F. Ar **Gonideg** : Paour, ne c'helle ket embann e-unan e c'heriadur brezonek. Neuze e c'houlennas, evel eur paour, eun tamm arc'hant digant kenvroiz, juloded chomet er vro... Bouzar e chomont d'e galvadenn.

Neuze e reas al le-man :

« N'eus forz, kendalh a rin da labourat evit va Breiz karet », hag e echuas gant ar gomz gallek-man : « Tant pis si je travaille une fois encore pour l'épicié ! »

Pebez kentel !

Ha c'hoaz : « Fellout eo bet din tenna diouz eun dismantr didec'hus yez hon tadou, pehini a roe d'ezo kement a nerz. M'am eus graet eun dra bennak evit dellezout o meuleudi, e tlean kement-se d'ar garantez evit ar vro a sav gant ar vuhez e kalon an holl Vretoned. Keit ha ma vo buhez ennon va c'houn a vezo evit ar vro. »

Ha Brizeug, e ziskibl :

« Me drouc'ho ma zeod em beg kent dizeski ar brezoneg. »

**

« Fanch An Huel, Luzel : an Tregeriad :
*Breiziz, bezit vel ho tadou
Eun hag gwirion en pep dachenn
Lakit enor 'raok ar madou
It en pep lec'h uhel ho penn.
An holl Vreizaded a ouenn vad,
Kalet o fenn ha tomm o gwad
Da harpo beteg ar maro
Ra te, Yez koz, eo buhez Breiz. »*

**

Selaouit mouez A. AR BRAZ :

« Hunvrienerien evel Ar Gonideg eo o deus graet oberou meur. Lavaret en deus d'ar brezoneg disprijet, dismeganset, diskaret : « SAV en da SAV. » E youl e oa evel ma oa « Youl Doue » ger stur ar C'honideien, hag ar brezoneg war e dremenvan a savas leun a vuhez.

« Ha keit ha ma c'houezo warnan spered Ar Gonideg, ne tavo mui ken. »

Hag Ar Braz, d'e genvroiz a Vreiz-Uhel a lavaras ivez kement-man :

« Un temps viendra où il sera fait état de nous dans le monde comme autrefois. Dans ce temps-là, vous, les gars de la Haute-Bretagne, vous entendrez, j'en suis sûr, la langue dans laquelle vous parle un Cornouaillais. »

FRAÑSEZ VALLÉE, hag a ouestlas e vuhez, war roudou Ar Gonideg, d'ar brezoneg, en eur sevel grammadegou, geriaduriou a ro ar c'huzul man :

« Diwarbenn an doareou da harpa ar brezoneg, n'eus nemet eun doare a vefe efedus da vat : kaout hon emrenerez, ha neuze reiza pep tra. Pa n'hellomp ket tizout ar pal-se, da vihanañ a-benn breman, neuze : dihani ha maga ar spered broadel. N'eus nemetan a c'hallfe ober harz ouz an divrezonegerien ha derc'hel etouez ar vrezonegerien nerz-kalon awalc'h evit ar stourmad. »

Eus Bro-Wened, klevomp mouez LOEIZ HERRIEU, e ger-stur *Dihunamb* :

« Cheleuet tud iouank tud koz ha bugale,
Peizanted, duchentil, labourizien ive,
Arru eo an amzer evidomp Bretoned
Da sevel hon pennou hep doujen den ebet.
Pell a walc'h ez omp bet goaped ha disprijet
Skuiz omp pelloc'h dre forz beza gwallgazel,
Dihunamb ! »

Ha Barz Bleimor, YANN-BER KALLOH a youc'h da Zoue ha d'hor Sent :

« Men gouen a zo dirazoc'h, evel eur peulvan kouezet
Yen mut, maro...

Met ho preh 'hell he adsevel.

Ha hui he adsavo ! Ha hui he adsavo !

Hag hor bro diskaret a zihuno pelloc'h,
Adnevezet he nerz, adkavet he spered...

Ha c'houi tadou ar vro, c'houi koz holl doujet
Pa 'z omp skuiz el labour, d'hon harpa darnijet
Roit d'eomp nerz e-kreiz hon anken.
O Doue, deskit d'in ar geriou a zihun
Eur bobl, hag ez in, kannad a oanag, a fizians
D'o adlavaret war va Breiz kousket. »

Klevomp mouez TALDIR, a dregernas evelhen aman er bloavez 13 :

*An dever evit ar Breton
Zo kerzet ARAOK gant kalon
Abenn arc'hoaz beza roue
War e zouar digabestret
Ha war e vadou dirouestlet
Pa vezo... Youl Doue.*

Selaouomp PER MOCAER, bet er bloaveziou diweza e vuhez penn-rener Kendalc'h :

« Ar Gonideg, da labour, o labourer hep par, n'eo ket bet graet en aner, da skouer a vez heuliet muioc'h-mui bemdez hag ar brezoneg kement karet ganez, a sav breman e benn hag e vo trec'h kent ma vo pell, rak biskoaz n'en deus bet kement a soudarded. Ra vo eta enoret war-eun-dro, ar brezoneg hag ar reizour da virviken hag e Breiz a bez ! »

**

Ha MARI-ANNA ABGRALL, al leonadez, eus Lambaol :

« Ra viot meulet va Doue, da veza din miret
Yez karet va zadou koz hag o feiz venniget
O brezoneg ken kaer, o feiz ker birvidik
Am laka, me paour, da veza pinvidik ! »

**

Ha TINTIN ANNA, Mari a Gervenguy, eus a Gleder :

« Eur vro a vez anavezet dreist holl, dre he c'han hag he yez. He bugale a gomz hag a gan he yez evit merka o feiz, o c'harantez, o flijadur pe o foan. Kana a reont pa vez laouenedigez en o c'halon ; pa vez tristidigez enni e kanont ive, eur vro hep kan a zo evel eul labous hep eskell, hogen, hor Breiz a zo eur mor a gan ! »

**

Mouez YANN SOHIER, ar skolaer stourmer kalonek *Ar Falz* kouezet ivez war dachenn ar brezoneg evel Ar Gonideg, pa santas e oa skoet gant an Ankou :

« Je m'en vais, moi, mais ne laissez pas traîner à terre le manche que je viens de laisser échapper. Prenez-le tout de suite et CONTINUEZ. »

« An dud a dremen, ar mennoz broadel a jomo. Breiz da genta. »

**

Ha TANGUY MALMANCHE, eus a Blabenneg, mestr oberour ar c'hoariva breizek, a savas *Gurvan* e brezoneg en eul lavaret :
« Evit enor va bro ha va yez brezonek. »

Enfin Yann-Vari PERROT

« Edoug ar miziou du o tont, daoust pegen tenn e c'hell beza soubla war an ero, a wechou, labouromp, greomp hor gonidou, pep hini en e dachenn evel m'en deus Yann-Fransez Ar Gonideg graet e re.

« Youc'homp eus an eil penn d'egile d'ar vro e fell d'eomp beza laosket da vistri e Breiz, eur wech kaset hor gouel-Mikel da Baris.

« Ya met, red eo d'eomp mont atao gant hon ero hep sellet piou zo war araok ha piou zo warlerc'h. Greomp hon tachad, met lezomp ar re all a venn labourat da ober o hini ivez. E lec'h goulenn ma ne laboura ket an hen-man-hen, pedomp Doue ha Sent Breiz da rei da galz re all c'hoaz ar youl da labourat evit ar vro, ha neuze, an nenv a skuilho war hon irvi an heol hag ar gliz a zo ezomm ha pa deuimp adarre aman e bered Lokrist, e tal peulvan ha bez Ar Gonideg, hon devezo an dudi ni, pe *re all war hol lerc'h*, da welet eur Breiz nevez savet war dismantrou Breiz koz. »

Evit kloza ar gomz-man, c'hoaz eus abostol ha merzer Feiz ha Breiz, komz hag a lavare d'eomp, komz ken gwir hirio :

« Kourmoul du a zo war Feiz, kourmoul du a zo war Breiz, gouest da lakaat eun den buan a-walc'h da fallgaloni. Met n'eus kourmoulenn ebet, n'eus forz pegen du e vefe, hep eur vevenn arc'hantet gant an heol a zo a-drenv. Ar chourmoul du a dremeno, ar FEIZ hag HOR BREIZ A SKEDO. »

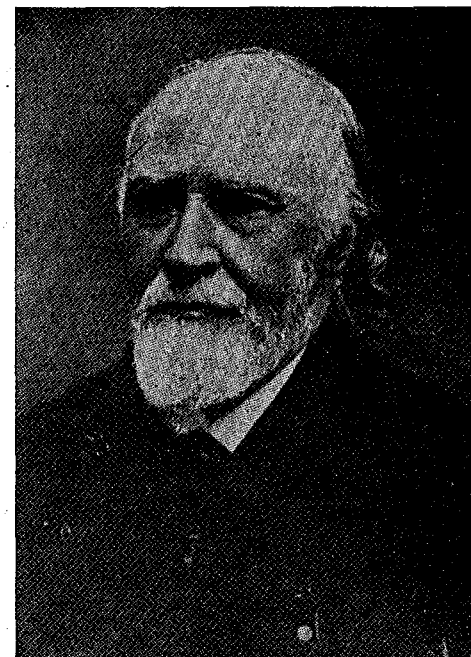
SETU MOUEZ BRETONED AR BED-ALL
DA VRETONED AR BED-MAN.

Herry CAOUISSIN.



F. LUZEL

(1821 - 1893)



Né le 7 juin 1821 au vieux manoir de Keramborgne, commune de Plouaret (Côtes-du-Nord), François Luzel, poète et folkloriste breton, méritait bien que fût marqué son 150^e anniversaire.

C'est ce qui eut lieu le 9 octobre 1971.

Si les festivités commémoratives ne furent pas organisées par les mêmes hommes qui mirent en train celles de Marguerite Philippe, à Pluzunet, le 18 juillet dernier, ce sont à peu près les mêmes qui en firent les frais en ce qui concerne l'éloquence, c'est-à-dire l'abbé P. Bourdellès pour la cérémonie religieuse et P.-J. Hélias pour les cérémonies civiles. Celui-ci a publié une partie de ses discours en breton dans la *Bretagne à Paris* où chacun aura pu les lire. L'allocution de l'abbé Bourdellès qui doit paraître un jour, m'écrit-il, dans la revue catholique bretonnante du Tréguier, est encore inédite. J'en produirai plus bas non quelques extraits — elle ne supporterait guère qu'on y taille — mais un résumé aussi fidèle que possible.

Quant à la vie et à l'œuvre de Luzel, nous disposons déjà d'un travail fondamental (1). C'est la thèse de doctorat (1) de l'abbé Batany, ancien professeur de lettres au collège Saint-François de Lesneven, et soutenue en 1921 devant l'université de Rennes et publiée à cette occasion; nous y renvoyons ceux qui désirent connaître à fond Luzel.

Pour les autres nous nous contenterons d'un rapide survol de la carrière de notre héros, à la lumière du livre précité.

Toute sa vie Luzel fut un « dénicheur ». Après s'être attaqué aux œufs des oiseaux durant ses fréquentes écoles buissonnières à Plouaret, il s'attela peu après, de bonne heure, par goût et sur commande officielle d'un ministre de l'Instruction publique, à la chasse à ces inédits

que sont les œuvres des chansonniers, des bardes et des conteurs populaires de Basse-Bretagne. Ceux-ci dans leur genre *créent*, mais ne publient pas.

Luzel recherche, découvre et porte le fruit de sa cueillette à l'imprimerie en respectant les textes « gènes » qu'il se garde bien de retoucher. Au temps de La Villemarqué, de Walter Scott et de Mac-Pherson, ce n'est pas là un mince mérite et l'abbé Batany insiste longuement sur l'authenticité du travail de notre « poète », car poète il l'était aussi, autant que collectionneur et folkloriste. Pendant 40 ans il a écrit dans les deux langues de nombreuses poésies (100 en français, 200 en breton), que l'on retrouve dans les revues de son temps et surtout dans son livret *Bepred Breizad!* qui en contient 28 de bonne facture bretonne. Ici dans son parler du Trégor, il témoigne d'une réelle facilité. Pour le français, il manque d'imagination, de souffle, de maîtrise, du vers. Il imite plutôt.

Son charisme est ailleurs. Il faut lire les pages que consacre l'abbé Batany à Luzel dans sa chasse favorite aux mystères bretons, aux contes populaires, aux légendes chrétiennes, aux complaintes (« gwerziou ») et aux chansons. Ici il avait sa méthode à base de sincérité, bien sûr, mais surtout de fidélité aux textes. Par là il devait s'opposer à un de La Villemarqué. En fait, il n'admit pas sa manière dans *Barzaz Breiz* et fut l'un des premiers à contester cette œuvre, malgré le beau talent qu'elle révélait. Il ne trouvait pas dans l'œuvre l'authenticité voulue. Les deux hommes n'étaient pas guidés par les mêmes soucis.

Nul ne fut plus tenace dans ses recherches que le patient Luzel. C'est ce qui explique que, malgré toutes les difficultés de la tâche, les résultats furent impressionnants. Il n'est pour s'en rendre compte que de lire le relevé de ses principales publications, tel qu'il est inscrit dans la pierre du monument que ses amis lui élevèrent sur la place de Plouaret et qu'Anatole Le Braz inaugura en leur nom le 2 septembre 1906.

Mais dans Luzel, à côté du poète et du folkloriste, il y avait aussi le chrétien, un peu frondeur peut-être et plus religieux que clérical, mais que l'on voyait venir régulièrement le dimanche à la messe de Plouaret par les chemins creux de Keramborgne, de Run-Riou et de Gerroué. C'est de celui-là que va s'occuper l'abbé Bourdellès, son compatriote.

(1) Cette thèse est apparue un peu sèche en son temps. L'auteur n'était pas du Trégor et ne connaissait pas suffisamment la beauté des paysages et la richesse humaine de ce terroir. D'où le manque d'atmosphère.

Prezegenn an ôtr. Bourdellès

Lod o deus c'hoant da Jaroud ne oa ket eur hristen mad euz Fañch An Uhel, med eur hristen klouar.

Eneb an dud-se e tispleg an Otr. Bourdellès petra eo eur hristen gwirion, an hini ez eus karantez en e galon evid Doue hag e nesa.

Netra nemed en eur heulia Fañch An Uhel en e varzonegou, e werziou hag e zoniou e hell aez-tre ar prezegour diskouez e oa mab Keramborn eun den a garantez abaoue e oad an tenerra.

Karet e-neus tad ha mamm, karet e-neus e ziu c'hoar hag an oll en-dro d'ezan.

O! ne rae ket fae evel just war merhed yaouank ar barrez :

« E Plouaret e zo merc'hed,

Hag a zo fur meurberd.

A labour start, a gan gê.

Hag a blij ar pardonioù dé. »

Med Karoud a rae ive ar paour, digemeret ker mad e maner koz Keramborn, evel ma kare iliz barrez a vije gwelet an tour azeni euz parkeier ha prajou Keramborn, ker tomm all e galon outo.

Sellit! ne welit ket ac'hann

Ar c'hog alaouret dreist al lann

Ar c'hog war veg tour Plouaret

Dreist ar Rubezenn o sellet?

Ar barrez a bez a gaver trolinennet (1) en e skridou : ar mesaer, ar varc'hadourez kraoñ, potr e sah-biniou, ra meliner, ar c'halvez, al labourer-douar, an dud-se oll hag ra eur vro.

Karout a rae o gizioù, ar gizioù koz hag ar gizioù kristen : ar groaz war an dorz vara, ar pardonioù gand o frosesioù braz, eun taol biniou warleh, ouz red, ha krampouez gwiniz da heul.

Krampouez gwiniz! Krampouez pardon hervez ar c'hiz!

« Ar gwiniz er park a zavas.

Ha gant an heol e tarevas.

Ar vuoc'h vriz a roas laez hag amann.

Hag ar uiou, ar yarig wenn.

O dozvas war solier ar foen.

Hag ar c'hrampouez a zo bet graet.

E Keramborn Plouaret! »

Kemend all a istim e-noa An Uhel evid ar garantez ma ne boueze an dud nemed war he balañsou. Dre-ze e prize kalz Otr. 'n Eskob David desket gantañ ar brezoneg dre garantez evid kristenien Sant-Brieg.

Med ar garantez a rank beza bevet, evel ma vevas anezi Or Zalver emesk e dud, beteg gouzañv 'n em skwiza ha beza gwalgaset evid an nesa... Den n'hell nah e-neus kemeret poan Fañch An Uhel gand e genvroiz, e-neus laket beh war e spered ha war e gorf da zastum evito eun tenzor dispar en eur vond, dre henchou Breiz-Izel evel ar paour en eur park warlerh ar mederien o pennaouñ kemend tra e-neus c'hoaz talvoudegez evid maga gwreg ha bugale. Panevet labour skwizuz hag argarsuz a wechou mab Keramborn e vije bet kollet eus lodenn vraz euz ar pezh a ra hirio pinvidigez spered ar Vretoned ha jousted o halon. Bez eo unan euz ar re o-deus roet nerz da dud e vro da stourm ouz o zechou fall evel ar vesventi, da zerhel penn ouz an avelioù foll a gas ar bed war an tu-eneb, da jom en eur ger ar pezh a garje beza e-unan e-douz e vuhez :

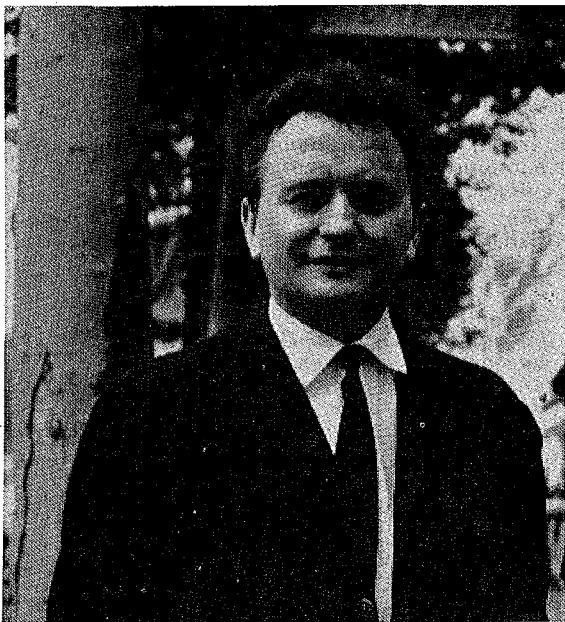
« Bepred Breizad! »

(1) Profilé.

CHARLES LE QUINTREC

POÈTE DE CHEZ NOUS

Des poètes, la Bretagne en a. Certains sont d'expression bretonne, d'autres sont d'expression française. Charles Le Quintrec est de ceux-ci. Nul souci pour nous de parler plus bas spécialement de l'un ou de l'autre de ses livres, non, mais de l'ensemble de son œuvre qui est vaste. Celle-ci est fort connue en France et hors de France. On peut relever les titres de 44 ouvrages qui lui sont consacrés. Les journaux ne sont pas demeurés en reste. Il n'y a pas longtemps, Charles Flory, dans *la Croix* quotidienne, découvre en lui un poète chrétien de bonne race avec un accent à la Villon. Quel bel éloge !



Mais les Bretons de Bretagne ne connaissent pas assez leur compatriote. Il est né cependant à Plescop, dans le Vannetais, et s'il vit en temps ordinaire à Paris, il passe la saison à Moëlan, en Cornouaille. Mais le sait-on ? Il appartient à un de ses amis finistériens, poète également, qui, du Diben en Plougasnou, continue à collaborer avec lui à *la Bretagne à Paris*, de vous présenter dans une grande fresque toute sa carrière poétique.

Selon l'heureuse formule d'Alain Bosquet, « Charles Le Quintrec écrit la poésie la plus moderne, sans se demander si c'est de la poésie moderne. » Ceci, précisément, parce qu'il se refuse à tout artifice d'école ou de mode pour n'être qu'authentiquement lui-même. C'est ainsi que, sans avoir à forcer son talent, il a rejoint les accents de la poésie populaire traditionnelle. On pourrait faire remonter à Villon ou Rutebeuf telles litanies :

*« Seigneur qui tant m'aidez à vivre
Rendez-moi l'anneau du passé
Les neiges d'antan et le givre
Et l'amour des premiers croisés. »*

Ailleurs, vitrail ou tapisserie, il fait entendre comme un écho des « fabliaux » du gay-sçavoir :

*« J'ai vu le loup, le renard, l'alouette
D'autres oiseaux que je n'ai pas nommés
D'autres pays où les dieux vont manquer
D'autres amours qui sont mortes peut-être. »*

Sa quête de poésie passera par ce que Robert Lorho appelle : « Un romantisme chrétien. » :

*« Nous venons de la nuit où la mémoire est morte
Ensemble nous allons
Vers le rectangle nu de la dernière porte
Plus nus que le limon. »*

On voit déjà que Le Quintrec dispose d'une imagerie aussi variée que son style est souple, se prêtant à toutes les cadences et que son vocabulaire est dépouillé. Cette extrême sobriété dans l'expression, accordée à une musicalité que l'on dirait spontanée, c'est l'Inspiration, c'est le Verbe. Charles Le Quintrec, en effet, est un « poète inspiré », son poème est une célébration. Un de ses plus beaux livres ne s'intitule-t-il pas *Liturgies* ? N'a-t-il pas cette formule saisissante : « La poésie, c'est la messe des mots. » ?

Né à Plescop, Morbihan, le 14 mars 1926, il a vécu là des enfances magiques. Il sera toujours fidèle à ses origines et en tirera même une certaine fierté :

*« C'est ici le pays des pluies et des châtaignes
Le bocage bourru de vent et du hibou
Ah ! les arbres, les feux feuillus de leurs prunelles !
J'étais enfant, je commandais à tous les ciels
Et la nuit m'attachait à la herse des houx. »*

De famille plus que modeste et fort attaché à son entourage, il a célébré sa mère :

*« Aujourd'hui épuisée, elle dit ses matines
Au lit. Elle aime tant son long chemin de croix
Qu'elle rit en songeant aux peines d'autrefois
Humble dans ses douleurs et dans sa pèlerine. »*

Il a célébré son père :

*« Vieil homme, laisse-moi t'accompagner plus loin
Derrière ce pays s'ouvrent des pâturages
Ecoute, c'est le train de Vannes, c'est le train
Que je prendrai pour retrouver mon parentage. »*

Au collège de Vannes, ses études sont brutalement interrompues par la maladie :

« Dans le lazaret de ma ville
Saoul du plain-silence civil
Je dénoue les ainsi-soit-il. »

Il va chercher du travail à Paris. Il y connaît la misère, mais aussi des cénacles poétiques et de solides amitiés. En 1949, il publie *la Lampe du corps* (« La lampe du corps, c'est ton œil. », saint Luc.), recueil qui recoit le Grand Prix du Goéland, octroyé par Théophile Briant. En 1953, ce sont les *Temps obscurs*, qui lui valent le Mandat des Poètes, fondé par Pierre Béarn. De cette époque datent des poèmes déchirants :

« Laissez passer la vie est grise
Laissez pointer l'ongle du temps
Qui m'écorche sous ma chemise
Je préfère la solitude
Dans le regard des pauvres gens
Qui souffrent bien par habitude. »

Les *Noces de la terre*, en 1957, obtiennent le prix Max-Jacob et la bourse de la Fondation Del-Duca. Le poète a élevé le ton et c'est comme un retour aux sources, une exaltation de la nature et de la vie, un jaillissement, une genèse :

« Je n'étais pas encor descendu sur la terre
Et déjà je souffrais comme une créature... »

Paraît alors (Albin Michel, 1953), son premier roman : *les Chemins de Kergrist*, d'une fraîcheur d'idylle. Même en prose, le poète transparait, d'autant qu'il retrouve ici ses thèmes, le pays, l'enfance, la famille, la nature et ses féeries et... « les verts paradis des amours enfantines ». En 1962, le *Dieu des chevaux* constituera le second volet de ce récit presque autobiographique : les drames de l'adolescence, suivi, en 1964, de *la Maison du Moustoir*, fin du cycle breton, où l'on voit le domaine terrien survivre à la guerre des hommes. Vient ensuite *le Mur d'en face*, roman de la bohème parisienne, image cruelle de « la ville en loques ».

Le Quintrec reviendra à la poésie (qu'il n'a jamais quittée) avec les *Stances du verbe Amour* (Albin Michel, 1966). On remarquera, en même temps qu'une évolution de sa technique vers toujours plus de concision et de pureté, la continuité de la démarche spirituelle du poète, qui écrivait, dans *la Lampe du corps* :

« Qui n'a pas l'amour regarde les arbres
Et ne voit jamais flamber leurs feuillages. »

Et qui peut dire, maintenant :

« A qui n'a pas l'amour, la lumière est offense
Celle aussi des étoiles
Un cœur bat dans la boue du chemin où j'avance
Et dans les digitales. »

... « Du chemin où j'avance » ? Un cinquième roman, *le Chemin noir* (Albin Michel, 1968) nous mène, à la suite de l'auteur, jusqu'au parvis du temple. C'est un grand livre de révolte et de foi. Reste à prendre le chemin rouge qui monte vers Pâques et le chemin violet de la Pentecôte. Le guide est sûr.

En 1970, et en poésie, *la Marche des arbres*, part de Bethesda (« L'aveugle dit : j'aperçois des hommes et je les vois marcher pareils à des arbres. », saint Marc.) Le poète, lui, s'écrie :

« J'ai choisi de porter le Livre et non le glaive
D'être sourd aux clameurs des âges qui se piègent. »

Sourd à toutes clameurs, soit, mais toujours à l'écoute du monde et de Dieu, Charles Le Quintrec taille sa route en solitaire et c'est ce qui fait sa grandeur. Ce qui fait aussi la valeur de son œuvre et sa portée de témoignage, c'est que notre compatriote n'a jamais rien renié de ses appartenances, de sa paysannerie et de ses croyances. Après la consécration de Grand Prix International de Poésie et les lauriers de l'Académie française, il est l'objet et le sujet d'un remarquable ouvrage de Robert Lorho : *Charles Le Quintrec*, dans la collection des « Poètes d'aujourd'hui » (édition Seghers). Son présentateur le place, dans la lignée des poètes chrétiens, auprès de Patrice de La Tour du Pin. Mais de tels rapprochements sont toujours dangereux. Le Quintrec est Le Quintrec, *na petra 'ta*, un poète, non seulement contemporain, mais de toujours et nous le voyons déjà prendre place parmi ceux qui demeurent, alors que les modes passent. Un jour viendra, où il sera cité comme un « classique », un maillon de la grande chaîne de la poésie éternelle. En attendant, Le Quintrec donne une grande leçon aux poètes de ce temps qui s'essouffent en abstractions, ruptures de langages et autres nuées : c'est que le sommet de l'Art, c'est la simplicité. Et la simplicité, précisément, est le contraire de la facilité. Et puis, il y a un secret que beaucoup veulent ignorer : le travail. L'amour, aussi, beaucoup d'amour.

Antony LHÉRITIER.

A TRAVERS LES LIVRES

Christian-J. Guyonvarc'h, *le Catholicon de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton, latin et français*, d'après l'édition de Jehan Corre, postérieure à 1499, antérieure à 1521, in-folio gothique de la Bibliothèque nationale (Réserve X 946).

On ne connaissait, jusqu'à présent, *le Catholicon*, que par les citations brèves ou incomplètes d'Emile Ernault dans son *Glossaire moyen breton* paru en 1895, et par une édition tronquée et incorrecte du texte de 1499 publiée par Le Menn, en 1867. Le volume de *Celticum 19* sera donc consacré au *Catholicon*, d'après l'édition de Jehan Corre, la plus riche en phrases et en mots bretons. Il comprendra, page par page, le texte complet des cent folios, précédé d'une introduction qui situe l'ouvrage dans le contexte linguistique breton et en explique le maniement.

Le *Catholicon* est le *plus ancien* document linguistique nous permettant de nous faire une idée précise sur le *breton écrit et parlé* à la fin du Moyen Age. C'est aussi l'un des premiers dictionnaires européens et il n'est pas important que pour le celtisant. Il intéresse aussi tout particulièrement le spécialiste de l'ancien français et du latin médiéval.

L'édition de Jehan Corre est publiée *en priorité* à cause de la proportion relativement élevée de phrases bretonnes qui y sont contenues. Les autres volumes du *Catholicon* seront publiés dans l'ordre suivant :

- édition J. Quillevéré (1521),
- édition J. Calvez (1499),
- manuscrit (1464).

Ils seront suivis d'un volume de *notes et de commentaires*.

Le *Catholicon*, édition Jehan Corre — *Celticum 19* : 108 pages, 100 F (+ 4 F de frais d'envoi), à verser au CC.P. Rennes 293-68, au nom de M. Pierre Le Roux, boîte postale 574, 2, rue Léonard-de-Vinci, 35 - Rennes,

ou au compte bancaire : Pierre Le Roux, Banque de Bretagne, Rennes, numéro 19-249-13145.

Michel de Mauny, le *Grand Traité franco-breton*

Les juristes et les historiens béniront Michel de Mauny d'avoir écrit ce livre, plein de documents authentiques, aux textes irréfutables, et les chartistes lui sauront gré de les avoir, en les publiant *in extenso*, transcrits d'un français archaïque en un français moderne. Quant aux profanes, sans cette précaution, ils ne pourraient s'y retrouver à travers tous ces actes et traités qui couvrent les deux tiers d'un ouvrage de 195 pages. Pour en tirer un vrai profit, il leur faudrait, en outre, une certaine connaissance de l'histoire de Bretagne et, au cœur, un grand amour de leur pays.

C'est lui, en effet, dont le sort a été joué le 4 août 1532, quand les Etats, réunis à Vannes, acceptèrent le traité d'union avec la France, qui fut promulgué à Nantes, le 13 août, et confirmé le 3 septembre 1532 par l'édit de Plessis-Macé. Mais ces dates historiques avaient été précédées de bien d'autres. Il y avait eu ce contrat de mariage de 1491 entre la duchesse Anne, l'héritière du dernier duc souverain, et le roi de France, Charles VIII, son vainqueur. C'était déjà une convention de droit international, renouvelée par Louis XII, lorsque, à son tour, il épousa la veuve de son prédécesseur. Les clauses du mariage sauvegardaient l'intégrité, les droits, franchises et privilèges du duché qui restait une entité indépendante entre les mains de la reine de France et de l'héritier par elle seule désigné. C'était là un progrès sur le célèbre traité de Montargis du 22-28 octobre 1484, négocié par la fille de Louis XI, Anne de Beaujeu, et des seigneurs bretons dont la félonie est probante, traité par lequel le duché est dit, en préambule, appartenir, en fait, au roi de France. C'est ici que l'on trouve la préfigure de celui de 1532 où, forçant la main aux Etats par des moyens peu loyaux, François I^{er} fit demander aux barons eux-mêmes l'union du duché et du royaume. Cependant, le Capétien respectait l'essentiel du contrat de mariage d'Anne de Bretagne. Henri III en sanctionnera les clauses à nouveau par son édit de juin 1579. Ses successeurs n'y touchèrent plus, en apparence. Mais, en fait, Louis XIV, Colbert et l'administration de l'Ancien Régime finissant ne témoignèrent pas plus de scrupules qu'un François I^{er} à tirer de leur bord les avantages du traité de 1532, quand ils le pourront et comme ils le pourront.

Viennent les Etats généraux. Quelques avocats et commerçants bretons, sans mandat, le 4 août 1789, le 257^e anniversaire, jour pour jour, du vote historique de Vannes, se laisseront entraîner, s'ils n'y poussent, à la braderie générale des libertés, franchises et privilèges qui ne sont pas leur bien propre, mais celui d'une province, et consacrent unilatéralement la rupture d'un contrat de droit international, malgré les protestations verbales du comte de Botherel et autres, malgré la résistance armée que déclenche un de La Rouerie et que continue un Cadoudal.

Le traité est-il annulé pour si peu ? Non point. Sa force et ses effets durent en droit. Il faudrait, pour les éteindre et en avoir raison, une autre convention de droit international. Portée devant la Cour internationale de La Haye, l'affaire ne serait pas déclarée prescrite. Nous avons l'exemple du différend qui s'éleva, en novembre 1953, entre la France et l'Angleterre pour deux petites îles anglo-normandes, où cette Haute Cour trancha dans le sens du traité de Brétigny de 1360 et d'autres documents datés de 1022, 1066 et 1204. Pour elle, c'était là des titres non périmés.

C'est aussi la thèse du professeur de droit international Le Fur, telle qu'il l'exposa au Bleun Brug de 1937, à Plougastel-Daoulas. Tout cela est relaté, dans la dernière partie du livre, qui nous donne aussi des réflexions philosophiques pertinentes sur la manière des forts de transformer les situations de fait en principes de droit.

Ayez le courage de lire ces pages elles-mêmes courageuses. Vous vous en trouverez bien...

En vente à la Librairie bretonne, 1, rue des Fossés, 35-Rennes. Prix : 18 francs, plus la T.V.A., soit 19,30 francs.

Le Traité de 1532 et la mini-régionalisation

Au moment où va sortir du placard sur le plan législatif un nouveau plan de réforme régionale, qui ne pourrait être qu'une mini-régionalisation, il est bon de revenir au livre de Michel de Mauny et d'insister sur un point que nous avons volontairement laissé dans l'ombre. Il s'agit de la *Commission intermédiaire des Etats de Bretagne*.

Pour bien comprendre ce que nous allons dire là-dessus, il faudrait avoir lu ce que Royer-Collard, le doctrinaire, et Taine, l'historien, ont écrit des jacobins, en tout temps unitaires et centralisateurs. Qu'on sache, en résumé, que depuis 1789 les jacobins n'ont voulu supporter entre l'administration centrale et les « administrés » aucun pouvoir fort : ni famille, ni commune, ni profession, ni province ; non, rien que des individus isolés et des individus d'autant plus faibles qu'ils sont isolés. Vont-ils donc, ces jacobins de France, au pouvoir, tolérer qu'il y ait entre Paris et des départements bien tenus en mains, l'écran d'une institution régionale solide comme la Commission intermédiaire des Etats ? Celle-ci, par les bureaux diocésains, présidait à l'imposition et à la répartition de l'impôt dit « du dixième » et assurait ainsi à la Bretagne la gestion de ses propres finances.

Ce fut là, d'après Michel de Mauny, une conquête capitale, obtenue, non sans lutte, le 4 novembre 1734. A partir de 1742, cette Commission eut même la haute main sur tous les grands services publics. Les trente commissaires de chaque ordre, répartis dans les neuf diocèses, supportaient *gratuitement* tout le poids de l'administration bretonne. Le ministre Necker, lui-même, sous Louis XVI, admirait cette gestion qui assurait à la Bretagne une indépendance administrative et financière, inconnue ailleurs en France.

N'était-ce point là un modèle remarquable de décentralisation ?

Le gouvernement actuel, au lieu de s'ingénier à renforcer sans qu'on le voie les pouvoirs de ses préfets de région économique, ne devrait-il pas s'en inspirer ?

Et les Bretons, au lieu de s'épuiser stérilement en ordre dispersé à bâtir des plans à courte vue, sans fondement juridique, parce que faisant abstraction des droits historiques, ne devraient-ils pas chercher à adapter aux exigences de la vie publique moderne ce qui est sorti de sensé, de bon, de durable, du traité de 1532, avant la folle « nuit » du 4 août 1789 ?

Ce faisant, ils ne continueront plus à brûler leur poudre pour des moineaux, à la remorque des partis politiques français, lesquels, lâchant la proie pour l'ombre à travers leur mille querelles, se feront encore « dindonner » par les légistes de la *Centrale parisienne*, aussi tenaces et aussi retors que ceux de Philippe Le Bel, de Louis XI, François I^{er}, Louis XIV et Napoléon.

La Bretagne a des droits historiques. Il appartient à ses enfants d'œuvrer sur ce solide fondement hors duquel rien ne repose que sur des vues et des conceptions de l'esprit.

Setu dizroet Nedeleg

E-pad ma kendalh ar broiou pinvidig da greski o danvez hag o armou, hag ar broiou paour da zua gand an naon... Endra ma klever sperejou debret o youhal ema ar feiz o vond kuit, eo kollet ar yaouankiz, emaer o cheñch deom ar relijion, an Iliz hag he-deus gwelet, abaoe ma 'z eus anezi, kalz barrou amzer o klask he orjella, an Iliz, dispont e-kreiz an arnev, ne skuiz ket, da zond, bep bloaz, d'ar mare-mañ, da embann d'he bugale leal, nevezenti laouen mister Nedeleg : « *Savit ho penn, emezi, eur Zalver a zo ganet evidoh, deuit da domma ho kalon gand dudiu e hinivelez.* »

Bemdez, en eur lenn ar gazetenn, o selaou ar radio, eh anavezan leun a geleier : Tud o tond war an douar, re all o vervel, nevezentiou, darvoudou, c'hoariou, méd ive, torfejou ha brezelioù...

Keleier mad ha re 'fall, oll e tremenont, hag e vezont ankou-nac'heet, hag ar béd a ya en-dro. Méd, bez' ez eus evidom *eur helou mad* hag a jom atao gwir, hag a deu da nevezi bep bloaz gand gouel Nedeleg : « *Doue e-neus karet kement an dud, m'e-neus roet dezo e vab muia karet, evid terri ar chadennou o stage ouz an douar hag ouz ar pehed, hag o henchha war-zu ar zilvidigez.* »

Ha bez e hell beza eun deiz all kaerroh ha brasoh eged an hini m'eo bet plijet gand Mab Doue diskenn, beteg strad an dienez, da zeski deom on-eus eun tad en Neñv, ha d'en em lakaad en or penn, evid mond beteg ennañ ? Ha penaoz ne lavarfem ket, a wir galon : « O nag om evuruz o kana d'ar Mabig Jezuz ! »

Méd, Nedeleg n'eo ket bet hepkén eur sklerder nevez o para a-zioh ar béd, eur steredenn o lugerni en oabl divent. Nedeleg ne dle ket beza evidom hepkén, deiz ha bloaz eun nevezenti, c'hoar-vezet tost da zaou vil bloaz 'zo.

Ne heller ket chom da zelled a-dreñv deom, p'emaer e pep leh o klask sevel eur béd nevez.

O komz euz Jezuz an abostol sant Yann a lavar eo *an hini, a zo deuet, an hini a zeu, an hini a zeuio*. Deuet eo da Nedeleg. Ha réd eo prederia ha pleustri war ar henteliou pouezuz e-neus c'hoanteet rei deom, en eur henel er baourentez ar vrasa.

Méd Jezuz a deu, bemdez, mar karom, beteg ennom. Dond a ra bep gwech ma tigemerom e gomzou, komzou an Aviel, evid en em vaga anezo. Rag an Aviel a zoug ahanom d'en em rei, da zikour an nesa, da lakaad or mên evid sevel eur béd kaerroh.

« *Jezuz a zeuio* », n'eo ket hepkén a-héd or buez, ma 'z om aketuz hag eveziant da zelaou an Aviel. Méd c'hoaz *e tistroio* da fin ar béd, evel ma tiskleriom er Gredo.

Pell diouz trei ahanom war-zu an amzer dremenet, an Iliz a zeski deom kaoud digor on daoulagad etrezeg an amzer da zond. Ma tigas da zoñj euz Nedeleg Betlehem, eo evid sankha don en or spered, gand peseurt kalon eo réd beva bemdez, ma fell deom chom gwir ziskibien d'Or Zalver : *Eur galon izel, eün ha didroidell eur galon distag diouz traou ar béd-mañ...*

Ar pezh a goll an dud hirio eo kredi ez int eun dra bennag, int gouest, anezo o unan, da gas karr o buez en-dro. Kleñved al lorhentez, ar gwas a hini 'zo, a zo staget outo, ha da heul, eh en em zil, tamm ha tamm, an deñvalijenn, an dallentez spered evid traou an ene.

Pegement a ezomm n'o-defe ket, kristenien Breiz-Izel, da vond d'ar skol gand or hantikou koz :

« *O va Doue, pa 'z eo ken paour on eneou,
Roit deo aluzenn ho krasou.* »

« *Mari, Gwir Vamm da Zoue...
Me ne don siwaz ! netra, netra nemed pehed,
Méd ennoh am-eus fizians, o va Mamm Venniget...* »

Eüruz ar re a gréd e rankont chom dirag Doue klaskerien vara e-pad o buez.

L. B.

DISKAR-AMZER

*A-dreuz al lusenn hlaz
E tispak eun heol braz
E vannou klañvidig
War an deil kizidig.
Beg aour an elo
A gouez 'velato
War skramm ar stank
'Raog beza fank.
Flamm dero ar geunioù
Zo treh el liorzou.
Nijet kwit ar gwennili
Ha distroet an tridi.*

*En oabl, koag ar vran ;
Er hoad, harz ar hi-tan,
E pep tu, yud an avel
Gand he fleüt pe hwitell.
An aval livrin,
Ar blokad rezin,
Ar vozad kistin,
Ha rouz an deil seh
O tiskana o reh
Dindan ar zeul treh :
Skeudennou eun amzer hedro,
O kas ahanom gand he zro.*

K. Riou, 26-10-1970.

GERIOU DIEZ :

Elo : pupli. — *Kizidig* : sensible. — *Dero ar geunioù* : chêne des marais, au feuillage rouge en automne. — *Ar hi-tan* : ki ruz. — *livrin* : vermeille. — *blokad* : grappe. — *reh* : chagrin. — *treh* : vainqueur. — *he zro* : sa ronde (danse).

STEREDENN

(Ton : kantik ar Folgoad pe eun all)

1. *O steredenn lugernuz
A skéd e prad an Neñv,
Peseurt kelou burzuduz
A glevan ganéz-te ?
Da sklerijenn alaouret,
A strink war an oabl glaz,
A lavar din asuret,
Ez-peus eur helou braz.*
2. *En noz-mañ ez eo ganet,
E kraouig Bethleem
Ar zalver deom dibabet
D'or has da vro ar zent,
Astennet er baourentez,
C'hwi 'gavo ho Toue,
Kinnigit gand largentez,
Ho profou d'ho roue.*
3. *Deom buan a vandenou,
Da weled or Zalver,
Diskennet euz an Neñvou,
Evidom ken dister.
Kinnigom or halonou
D'ar Mabig ken santel,
Ha lakom oll or profou
E-kichenn e gavell.*
4. *O Mabig trugarezuz,
Ha gwir Zalver ar béd
Ouzom-ni ken truezuz,
Grit eur zell ni ho péd.
Dirazoh om daoulinet
Or halon glaharet,
Pardonit deom or pehed
Mabig muia karet.*

V. S.

AR RE N'O DEUS MOUEZ EBED KEN

Kaoud a rae d'in am-oa an taöl diweza, en eur roi eun depign euz planedenn skrijuz Paskitaned ar Zao-Heol, skarzset beteg ar goueled an donna eur punz-ifern, punz distrad poaniou mab den,

Hag evid gwir n'heller ket gweloud netra treh d'ar chapeled mizeriou-gorf a zibun ar paour-kez Bengalied hed ha hed Hent ar Groaz em'aïnt o veva re bell 'zo.

Koulskoude, pa zonjer mad, gwasoh bleizi a zo c'hoaz er bed-man eged pôtrede Karachi o verzeria tud euz memez gouenn hag euz memez relijion. Ar Bengalied a zo taget ganto, med ne glask penn ar re-man nemed ouz o horf d'o zisvouedi, d'o laza pe d'o walla.

Bez' ez eus ar mare-man e Bro-Russia eur rummad tud o terhell penn ar vaz hag a ra d'o henvroiz ar pezh na rafe ket an tigred, ar bleizi-louarn hag ar bleizi-broh e koajou braz Afrika da hini ebed euz al loened o veva war o douarou-chase... Brevi a reont an eskern, debri a reont ar hig, ne zeont ket hirroh.

E Bro-Russia e klasker distruja an ene, moug ar spered, skarza anezan euz peb menoz, euz peb kredenn, ken na jom euz an den nemed eur zah goull, kollet gantan e skiant-vad, maro ennan peb bolonte stard, peb karantez gwirion ha peb blaz gand ar vuhez.

Ha piou a vez kaset evelse da relegou ha da spezh ?

Pennou desketa ar vro, an arzourien wella, ar vrudeta skriva-nourien, pa ne valeont ket gand an neudenn eun hervez lezenn striz ar Bolcheviked.

Ar re-man ne houzanvont na den, na netra, na seurd war o hent evid gouarn ar vro evel ma vez renet an denved doñv ha sentuz. N'eus Doue ebed ken. Ar gouarnamant 'zo aet da Zoue en e blaz hag ar re a zo euz tu ar gouarnamant 'zo aet da veleien dindannan evid kas en-dro eur relijion nevez a rank an oll suji ha plega dezi gant aon da veza kastizet.

An dra ze 'zo dalhet kuz, kemend ha ma heller. Hitler hag e vevelien a ouie brao ive liva gevier da guzad ar pehed ouz an oll.

Dao eo bet gortoz fin ar brezel evid gouzoud penôz e oa an traou gand ar re a vije stlejet war urz ar mestr braz, ar Führer, da « gampou ar maro », lod evid beza devet, lod evid beza kaset da relegou arôg mervel evid mad, hag ar peurrest da veva buhez reuzeudig an izella sklavourien. Heb konta ne oa ket kalz kaerroh euz an tu all planedenn ar re a zisplije da Jozef Stalin, impalaer

ruz an oll Rusianed a gavo ato an tu da gaoud an dizober mod pe vod, mare pe vare diouz enebourien e gouarnamant hag e « system », na pa vije red d'ezan dilemel o buhez diganto dre beb seurd poaniou kriz ha yud.

Med piou n'en defe ket kredet, echu ar brezel, ne vije deut ar peuh e diabarz ar vro ive? N'on eus nemed ober eur zell piz ouz ar Rusia evid kompren n'eus fin ebed c'hoaz gand labour spontuz poliserien politikel an U.R.S.S. war-dro ar re a zo stlapet en toullou-bah. Kavet o deus potred ar K.B.G. eur mod nevez da waska ar brizonidi o deus re a skiant hag a zeskadurez evit soubla d'eul lezenn diot. Savet 'zo bet ospitaliou-galeou a-gostez euz an ospitaliou « psykiatrik » ordinal. Eno e vez louzaouet ar pennou dizuj gand bep seurd medisinez gouest da gas da « zod » ar fura euz an dud ha da vrevi ar starta anezo en o bolonte.

**

Klevet e vez kôz digand skrivourien a zo evel ar beleg Yann Toulat, ar gazetennour brudet, euz ar vuhez a vez grêt da griste-nien « orthodo » ar Rusia pa fell d'ezo diskouez an disterra o relijion aotreet koulskoude gand lezenn-reiza ar vro, ha dond a ra an dour en on daoulagad ouz lenn ar pezh a gont. Klevet on eus er Synod diweza e Rom an O. kardinal Stlipyi, arheskob meur an « Ukrainianed » o sevel e vouez da ziskleria planedenn krisoh c'hoaz ar 5 milion a gatoliked breset war ar memez tro dindan treid ar bolcheviked ha treid eun iliz m'int bet staget outi dre heg ha trubarderez, eun iliz a n'eo ket o hini, heb kaoud den da zond war o zikour. Peadra 'zo aze d'on halon da vond bihan en on hreiz.

Med piou a gredo digas d'om sklerijenn war ospitaliou ispisial ar Rusia, eleh ma vez beziet an dud eno ez-veo?

Kavet 'zo bet skrivourien gouiek ha dispont da gonta d'om buhez prizonidi ar galeou er Siberia, en dienez vrasa e-kreiz an erh hag ar skorn. An oll a hell prena leor estlammuz Soljenitsyn e ano « *Dervez Yvan Deninovitch* », med pell 'zo e oam o hortoz unan all diwarbenn prizonidi ospitaliou mod nevez, ospitaliou-galeou savet nan er Siberi? med tro-dro da Voskou ha kerioù braz all an U.R.S.S. Deut 'zo eun dra benag erfin er-mêz euz ar voulerez, nan eun euriou, med eur pennad hir war eur gelaouenn vrudet, hini an Tadou Jezusted, « *les Etudes* » miz du, dindan sinatur eun den ha n'eus netra da zeski d'ezan war gont ar Rusia a-vremañ, André Martin, Doue d'e vennigo!

Spontuz eo ar pezh a lavar, peadra da lakad da heugi ar galonou ar starta. E gwirionez, beziet beo, « Enterrés vivants » hervez

an ano roet d'e bennad gantañ e-unan, eo an dud keiz en ospitaliou iskiz-se warlerh tout ar pikou-flemma vez gret d'ezo da zanka en o horf, 6 seurd strogaj gouest da laza eur marh. Ne larin ket doh pere. Nonn ket apotiker na c'houi kenneubeud. Marteze 'vo roet d'ezo e bodadeg meur medisined ar « psychiatri » e ker Mexico hep dale o ano mad ha gwirion. Poent a vefe. N'eo ket ken gand ar fouet-skourjez hag al lerenn med gand ar gorzenn-strinka ez eer breman d'an dud evid moug a en o spered an diweza elfenn-kompreneson, d'o lakad da blegi ha da larout ya en despet d'o zantimant d'ar mistri difeiz, dinatur ha dientent a fell d'ezo ren an oll dre ar vro evel sklavourien.

An eskibien e Rom epad eur miz o deus studiet klemmou ar re baour hag ar re reuzeudig savet o mouez dre ar bed evid beza klevet, ha goulenn a reont justiz evito. Med piou a zelaou klemmou ar re 'zo diskennet arôg mervel en eur bez yen ha tenva e leh ne dreuzo ket o mouez ar mogerioù?

A! kristenien ar broioù lib! Aman n'eo ket ar feiz, ar relijion hag ar gredennou an hini a zo da zifenn, med natur Mab-Den he unan, laket en argol gand fallagriez tud ganet, evid sur, diwar an Droug-Spered.

Ôtrou Doue, ho pet truez outo, pa ne 'z eus rekour all abed! Ho pet truez ouzom ive, ma teufom da gompren eun deiz benag!

F. K., 15-11-1971.

SPERED AR VUGALE

Yannig, 10 vloaz, ha Perig, 6 vloaz, a zo da vad o c'hoari war ar glazenn dirag an ti, digor an or warnan.

Setu a greiz oll eul logodenn o redeg dreist an treuzou, an tan en he reor hag eur mell kaz o tilamm war he lerh prim goude :

« Na bihan eo al logodenn, a lar Perig!

— N'eo ket, sur, ken braz ha ken teo eged minou.

— Ha beva a raio kôz ar memez tra?

— Heu! Evid c'hoaz n'on ket evid respont.

— Perag?

— An dra-ze vo diouz ar pezh a raio ar haz : marteze ne fello ket d'ezan. »

AR BREZONNEG ER SKOL

Dre oll e saver skoliou brezoneg. En darn vuia euz ar skolachou hag euz al lycéou e vez greet bremañ skol vrezoneg, da vianna d'ar re a ya d'ar « bac ». Ar re n'eus ket enno a skol vrezoneg, eo dre ziouer a vistri. E Breiz-Izel, dreist-oll eo e c'hoarvez kement-se. Mall eo éta prepari danvez mistri evid ar sklolachou pe al lycéou-ze. Kroget eur ive d'ober skol vrezoneg en tiez a yaouankiz a gaver bremañ stank a-walh dre ar vro. Ar skoliou dre lizer a gendalh atao da vond war-raog. Kement-se oll a ziskouez ema or yaouankizou o tihuna. Deom-ni da harpa anezo, ha d'o skoazella. Pehed e ve deom chom dizeblant dirag kement-se. Pehed an dud oajet, pe etre an diou oad eo o dizeblanted, hag a-wechou zokén o enebiez war an dachenn-se, kement-se a zo eur vez, hag eun drubardèrèz e-keñver herez sakr on Tadou.

Red eo ive, da bep hini, gouzoud e vez roet bep merher ha bep sadorn, kenteliou brezoneg war Radio-Brest etre 12 h 43 ha 13 h hag e vez ar henteliou-ze embannet war ar journal *le Télégramme* en deiz a-raog.

Evid heulia eur skol vrezoneg dre lizer, skriva da : V. Seite, Bleun-Brug, 29 S - Châteaulin.

L'Enseignement du breton

Le décret du 5 octobre 1970 avait installé un nouveau régime pour l'épreuve facultative de langue régionale du baccalauréat, valable pour l'exercice 1970-1971. Restait à l'organiser matériellement autant que pédagogiquement.

La circulaire du 7 septembre 1971 prévoit, dans les classes de seconde, première et terminale, là où dix élèves se présenteront, trois heures de cours par semaine, inclus dans le service des professeurs et pouvant donner lieu, éventuellement au versement d'indemnité pour heures supplémentaires, au taux des heures-année d'enseignement.

A la réunion du Comité supérieur du C.E.L.I.B., le 20 octobre, à Rennes, M. Hamelin, président de la Commission parlementaire, a fait part des négociations en cours avec le ministre de l'Éducation nationale, pour l'enseignement du breton, et il a déclaré que la rétribution n'est plus « éventuelle », mais sera effectivement versée pour les trois heures de cours par semaine dans le second degré à partir de la seconde.

Pour les classes de l'enseignement élémentaire et du premier cycle du second degré, le breton continuera à prendre place dans le cadre des activités dirigées.

Ce qu'on peut faire avec des enfants

M. Le Floc'h, directeur de l'école de la Clarté, à Larmor-Plage, Morbihan, nous écrit :

« J'ai fait éditer un disque 45 tours. Il permet d'entendre deux mélodies en breton vannetais, exécutées par mes petits élèves du cours moyen. Ce ne sont pas des artistes. Leur bonne volonté est plus grande que leur talent. Toutefois, ceux qui les ont entendus jusqu'ici sont unanimes pour dire que c'est bien. Ce disque permet surtout de montrer ce qu'on peut obtenir au point de vue breton avec de jeunes enfants. »

Le disque est en vente chez l'auteur, au bénéfice des deux écoles libres paroissiales.

Il nous rappelle deux autres 45 tours aussi, que Mme le docteur Ywinou, de Douarnenez, édita, il y a dix ans, avec la seule collaboration de ses dix jeunes enfants constitués en chorale et en groupe de danses bretonnes, avec deux petits sonneurs.

C'était mignon au possible.

Espoirs

Les cours de breton vont donc bien dans les écoles, collèges et lycées de Bretagne, dans l'enseignement privé comme dans l'enseignement public et le nombre de ceux qui les suivent en vue du baccalauréat est réconfortant.

Mais, pour l'ensemble, il est difficile de préciser le chiffre, qui oscille entre quatre et cinq mille.

Nous avons un relevé plus exact pour la langue occitane. Voici, concernant la session de juin pour le bachot, la liste des candidats par académie.

Académie de Toulouse : 679 candidats se répartissant ainsi :

Le Tarn : 350. — L'Aveyron : 170. — Le Gers : 34. — L'Ariège : 33. —
Le Tarn-et-Garonne : 30. — La Haute-Garonne : 29. — L'Aude : 26. —
Les Pyrénées-Orientales : 7.

Académie de Bordeaux : 972 candidats.

Académie de Montpellier : 817 candidats.

Académie de Aix-en-Provence : 138 candidats.

Académie de Paris : 75 candidats.

Au total : 2 6121 candidats.

Cette liste, fournie par *Lo Gai Saber*, du chanoine Salvat, de Toulouse, majoral et directeur de l'Ecole occitane, est assez impressionnante, et les Bretons sont encore loin du compte, du moins pour le baccalauréat. Il est vrai, comme nous l'avons noté dans notre avant dernier numéro, qu'il y a eu deux poids et deux mesures et que la balance nous a été nettement défavorable. Mais elle se redressera. En attendant, les Bretons travaillent et se forgent des instruments.

Instruments de travail

Les Cahiers du Bleun-Brug avaient déjà édité une excellente plaquette de textes et pistes pédagogiques utilisables pour les classes débutantes du secondaire : *Civilisation régionale*. Et voici que la revue *Hor Yez*, au numéro 77, publie vingt textes de Per Denez pour les étudiants bretons.

Mais c'est surtout la dernière livraison de *Skol Vreiz*, de Per Honore, qui est intéressante. Intitulée *Spécial maternelles*, elle contient dix chansons pour enfants, dix-huit poésies et un conte, le tout sur papier de soie et agréablement illustré. Rien de plus attrayant pour les petits.

A cet envoi se trouve joint un livret de 48 pages où l'on trouve vingt textes d'auteurs des plus connus, assortis d'une petite présentation et d'une explication de termes difficiles, le tout en breton. Huit artistes ont assuré leur concours pour les illustrations aussi suggestives que variées. Les futurs bacheliers sont servis. Demander les deux plaquettes à Per Honore, *Skol Vreiz*, Run Avel, 29 N-Plourin-Morlaix.

Al liderez evid eskopti Kemper

Setu amañ penaoz eo renket bremañ ar strolladou a labour endro d'al liderez vrezonég, harpet an Ao, n' eskob V. Fave, eskob skoazeller Kemper ha Leon.

1. *Strollad an troidigeziou* : An Ao. chaloni Elard, 29 N-Brest, endro dezañ eun neubeud mad a genlabourerien.

2. Mererez ar gelaouenn : KENVREURIEZ AR BREZONEG ; An Ao. Job Seite, Skol an Aod, 29 N-Guissény. C.C.P. 1738-66 Roazon.

3. *Strollad ad zonorez* : An Ao. A. Abjean, Sant-Vaze, 29 N-Montroulez, skoazellet gant A. Seznec, person Poulgoazec, M. Skouarnec, skoaj Pont-Kroaz, F. Roudaut, rener « Kenvroiz Dom Mikael » Plougerne.

4. *Eur strollad all* a zo, renet gand J. Irien, 24, rue Marceau, Brest, endro dezañ beleien ha laiked, o klask an tu gwella da astenn al liderez e brezonég er parrezioù.

5. Evid an *overennou Radio ha T.V.*, e Breiz, an Ao. chaloni Mevellec, rener ar gelaouenn « Bleun-Brug », aluzenner er Sallet, Montroulez.

Evelse, e ouezoh da biou skriva evid tra pe dra ho pefe c'hoant da houzoud pe da houlenn.

Noz-Pellgent Bugale ar Penn-Ti

Ne 'z ae ket kaer an traou gand re Ar Gô en o fennti. Gollo e oa ar yalh ha bihan an dorz-vara segal war an dôl. Heb dale ne vije ket ken a gerh d'ober yod nag a gig-sall ebarz ar bailh.

Yah e oa, a hraz Doue, kalon an oll ha ne oa kêz ebed e chomfe er ger unan benag evid ar Pellgent nemed an tad-koz hag an daou ribitailh fall, re verr o divisker da vond war droad beteg an iliz. Ar re-man a vije kaset d'o gweleou gand an-tad koz, da hen-mañ da veilha warno ha da ziuual an ti, ken ma vije distro ar re all deuz ar vourhadenn, evitañ da veza pouner-gleo hag eun tammig louch e zaoulagad, ar paour-kez !

E ti braz penn-ker an neh ne ree netra diouer da zen, nemed yehed evid ar yaouanka euz ar bôtred. Henn-ma a vije dalhet ive da domma e wele, e vamm en e gichen. Da zeg eur anter ne oa kristen all en ti nemed « Yann an Traper-gozed » dirag an oaled hag eteo Nedeleg o krañchad 'barz al ludu hag o tebri sonj. Berr e oa chomet gand e droiou ar bloaz-mañ. Bez' e oa c'hoaz d'ober wardro ar foenneg vraz. N'e-noa ket destumet krohenn awalh, da werza evid kaoud arhant da gas da Gemper, peadra da gontanti e verh-kaer ha da brena madigou d'e vugale-vihan. Red 'oa d'ezan gortoz marteze beteg kalanna.

Med neo ket aze e oa an dalh.

An traper koz a oa ive pôtr ar hoñchennou (1) anezan ha fritet e-noa da vugale ar pennti atô war e zro ne dalveze ket d'ezo n'em chala evid ar Pellgent. Laret e-noa zoken da Berig ha dreist-oll d'ar bidohig, Von bihan, e vijent servichet gwelloc'h en eur jom er ger eged ar re all a yafe d'ar vourh.

« Ha penoz 'ta, Yann ?

— Penoz, ma mabig ? N'ouezoh ket 'ta petra ra sant Jozef evid ar re a vez kaset d'o gwele ? Selaouit mad... Dond a ra dre ar heriou da zigas eur bern traou d'ar vugale fur o kousked wardro an tôl a anter-noz.

— Ha peseurd mod e teu ?

— War varh, sur, eur marh hag a ra diou leo e peb lamm ha krenv awalh da zougen sant Jozef hag eur mell sah ennan oll madigou an douar.

— Hag ober a rayo trouz, evidom-ni da houzoud ?

(1) L'homme aux contes.

— Ya, sur, gand e bevar hern, med nan trouz braz. Gand sant Jozef e vo eul letern-tan. Gweloud a rafah marteze eta eur sklerijenn. »

Hag ar vugale o doa lonket an istor hag aet da gousked, mall ganto da gaoud heb dale o lodenn Pellgent.

**

Setu Yann a grave e benn pa laras noz vad da vamm ar hlan-vour bihan, Fanchig e ano.

« Selaouit, gwreg an ti-man, ma kontin d'oh petra zo war ma spered... ha penôz ne vin ket abred o vond d'ober ma housk war plouz kraou ar buohed. »

Hag hen da zibun e istor d'ar vaouez, sebezet-oll.

« O! med, Yann, ar gonchenn-ze n'eo nemed unan muioh tennet deuz ho sah marvailhou.

— Nann, siouaz! An daou grouadur-ze a jomo dihun da hortoz sant Jozef gand e vadigou. Pehed a vefe touella anezo; me am eus ive aeligou bihan em zi e Kemper, ha c'houi ho peus amañ unan all dihet en e wele. Hag ho pefe ar galon da grenna diwarnan esperanz peb bugel da Noz-Nedeleg?

— Feiz, nann, e priz ebed!

— Ho pet truez neuze ouz bugale ar re all ha deuit war ma zikour. »

Chench a reas ar vaouez liou en eun tôl-kont hag e laras, anter zrubuliet :

« Petra d'ober neuze?

— Ha ma zafen d'ar marchosi da gemer ar gazeg koz, an hini louet? Ganti hag al letern-tan e rafen brao ma zôl, d'am zonzj.

— Kerzit eta. Med e peleh ema ar madigou ganoh? »

Tenn a reas neuze Yann eun tamm paper distum diouz e vruched, ennañ daou gwignig divalo awalh hag eur seurd gwastel tog-touseg.

« O! en an', Doue, ma den. Gortozit. »

Hag hi mond d'an armel vraz ha dibab eur bozad madigou etouez ar re laket a gostez evid e Fanchig.

« Sed aze lodenn an daou vihan da astenn ho prof. Chom a rayo trawalh gand ma hini. Ama 'z eus re euz ar pez a ra diouer du-ze. Gand ma hellfeh digas d'ar ger endro ar gazeg en he hraou, hag eun tammig yhed 'barz ma zi. Ne houlennan netra muioh digand Doue evid ar Pellgent. »

Gweloud a reas dre ar prenestr 'tro mare anter noz Perig ha Von bihan, skoachet en o gwele, ar porz damsklerijennet ha spez eur marh koz. Kleoud a rejont ive trouz pewar hern o fusta war ar vein. Eun dorn benag a stokas teir gwech goustadig ouz an 'or.

**

Pa zistroas ar re all deuz ar vourhadenn e kavjont an daou ribitailh fall war lostenn o roched e koste an dôl dirag an tan kousket brao gand o hovah madigou. Evid sur, o doa bet o gwalh rag n'eo ket ar restachou a fae. Med pa oa dihunet ar bôtred, n'hellas den n'em gompren en o zetansou, ken braz meskaj ma reont o daou gand marh burzuduz sant Jozef a lonke n'ouzoun pet leo en eul lamm hebken, o tougen war e gein eur zah leun a gwignou mad evid ar vugale fur. An tad-koz n'e-noa gwelet na klevet netra.

E barz ti braz ar pennker, kristen ebed kennebeud ne ouie hirroh.

Nedeleg KERNE.

AR HEMENER HAG AR BELEG

Komzou 'zo bet etre ar hemener hag e berson.

Kaoud a ra da hen-man e pik stardig egile ar chupennou war e zorchenn :

« O! eme eun devez ar hemener d'ar beleg, c'houi a lavar traou awalh ive deuz ar gador da zul, med ne ziskargit ket « tout » ho sah. N'ho peus ket klevet kôz eo leur-zi an ifern leun a deodou beleien piket enni?

— Arog brema, nan, med klevet am eus aliez ez 'eus warni eur gwiskad reoriou diazezet mad.

— Reoriou? Peseurd reoriou, Salver Douc?

— Reoriou kemenerien 'ta. »

Troha 'reas kwit pôtr e zorchenn, heb laroud ger, eêt « bitouz » egiz an diaoul kahet gantan en e vragou.

BRO - GWENED

Intron Burhuduz Treison

... Béh men dé arrestet er ronsed ma saill d'en diaz, a-ziar brich er paotr-karr, daou aotrou gwisket mad, mantelleu geté ha kuhet lein o fas ged tammeu danùe du. Tostaad e hrant d'er harros hag é tigorant en nor de zaou aotrou arall haval dohté, hag e denn ér méz ag er harr diù bâl ha daou strep. Goudé é wél Franséz é toned tré eùe ur voéz yaouank, gwisket oll é gwenn, èl a pe zehé a euredein, ur vantell velouz ponnér taolet ar hé diskoé.

Franséz ne houi petra sonjal. A pe zizol el loér, é hell gwéled splannoù en dud. Ur goantenn e zisko boud er voéz yaouank. Lared e vehé éma liammet hé daouorn ardran hé hein, rag ne wélér anad erbed anehé.

Heb komz, er pear goaz e grog ér benùegér hag en em laka de grouizein un toull doh kosté ur yoh dél. Diskoein e hrant é vehé herr arnehé, rag labourad e hrant a zevri. A p'o-des béhet épad ur hart eur bennag, é arrestant. Unan anehé, er mestr merhad, e dosta d'er voéz yaouank. Rog ha tamalluz é komz dohti. Med ré bell int, ha ré griù hudereh er gwé, aveid ma hello Franséz kleùed er péh e larant...

Un nebeudig amzér hoah hag é wél Franséz er pear dén é fardein, én un taol, ar er voéz yaouank ha doh hé diskar én toull o-des krouizet. Deusto dehi diskrap ha garm, émberr éma goleit ged dél ha douar. Hirisein e hra Franséz ha béh en-des é parraad a huchal. Med petra e hrei ean doh pear dén hag e zo armaj geté? Sonj é zaou bistoled e zegas hardihted dehoñ. Ne hell ket lezel er vultreion-sé de intèrein é biù er voéz yaouank. Nen dé ket traou d'obér. Ha ean de huchal a bouéz é benn :

« Harz en dorfèterion! » ha de dennein ar un dro un tenn pistoled.

É kleùed er vouéh-sé tost dehé hag en tenn é tarhal, er pear torfètour e daol o benùegér ar en douar, e saill én o harros, hag araog! En hani e condui ne zéhan ket a labourad kostéieu en daou jao a daoleu foet aveid o lakaad de redeg.

Krénein e hra Franséz, én desped dehon, é sonjal ér péh en-des gwélet, ha forh éz é kredehé en des hunvréet, a pe ne wéléhé ket, a-dâl dehoñ, er bé hantér lanet hag e zalh didan é zouar korv er gaeh voéz yaouank. Ne chom ket de hortoz pelloh. Redeg e hra de dal en toull, ha, goudé boud diwisket é vantell hag hé zaolet ar er bern dél, é krog én ur bâl hag en em laka de skarhein en toull, par ma hell.

... Dré forh pâлата, é kav elkent ag en dél taolet ketañ ar er horv. Gouarekaad e hra ged eun a obér droug dehon. P'en-des skarhet er penn léh m'éma kouéhet diskoé er voéz yaouank, en em laka ar benneu é zaoulin aveid pellaad, ged é zaou zorn, en dél e guh er fas. Doned e hra getoñ émberr korneu er gouél, ha kentih arlerh é tizol penn er voéz. Abenn é krog d'hé aters :

« Intron, biù oh ? »

Respond erbed.

Doh splannder el loér é tisko er voéz boud kann ha divuhé.

« Gwell é dein moned de glask sekour », e lar Franséz dohtoñ é unan. Ha ean e réd d'er hastell. Emberr éma dihunet en Ao. Jili, dihunet tri servitour. Ar un dro, hag a herr, éh ant trema er bé, ur hravah geté. Ema атаù en intron astennet, divuhé. Achiù e hrant skarhein en douar hag en dél. Dousig hé saùant hag hé lakant ar er hravah, goudé boud trohet er stagelleu e zalh hé daouorn ardran hé hein. Hag ind d'er hastell ged o fardell.

Gwéled e hrant, ag er park, gouleu é tremén a-dâl d'er fenestri : dihunet é en intron ha tud er hastell. Oll émant treboulet d'en doéré n'anaùant nameid darn anehon. Didan en nor-dâl é lamér er horv a-ziar er hravah, ha daou veùel nerhuz er hemér, unan dré en diùharr, en arall didan en diù gazal, aveid krapein en dergei e gas d'en estaj ketañ, léh men dé er hambreu. Ema er merhed, en Int. Anna geté, é kempenn ur gwélé. Lemel e hrér hé mantell velouz gwér diar hé diskoé, hag hé gouél, hag er gurunenn kaer ha ponnér e zo ar hé fenn. Ha ind abenn ar hé zro d'asé degas buhé dehi.

Pell é chomant ardro er gaeh voéz heb gwéled anad erbed a vuhé. En alézonour e gemér érfin ur miloér-dorn de lakad étal hé geneu, de wéled ha dianalein e hra. Doué re vo meulet! Nen dé ket marù... Ur vrumennig skañù e za de dreboulein sklerder er miloér, a-dâl d'hé fri. Kenderhel e hrant enta, un herrad hoah, betag ken e gleùant un huanadenn don é toned a ziabarh er voéz yaouank.

Biù é. Er merhed e ya de glask deur toemm de lakad doh hé zreid ha doh hé horv.

Souéhet é en oll d'en dillad kaer e zo éndro dehi : nen dé nameid er sei, en eur, er mein présiuz. Sur éma a rank ihuél. Na péh kevrin e guh hé divéz kloz?

Arlerh boud groeit erhad dohti, épad un euriad bennag, é tigor elkent hé daoulagad. Deit e zo liù dehi, ged er vuhé hag en toemmdér. Hag é chom en oll bamet d'hé hoantiz!

Kempennet e zo un tasad chistr toemm sukret ged mél, hag en Int. Anna er hennig dehi a loéiadeu; rag nen dé ket aveid

señel hé bréh, hag e wélér hoah arnehi trechad ru er stagell. Ged sekour ur vateh é sañer hé fenn, un tammig, hag en Int. Anna e ra dehi d'ived a lonkadigeu.

A pen dé skarhet en tas has pozet éndro hé fenn aar er goubenér, é kleñer er hetañ gir é toned ér méz ag hé geneu, dousig :
« Trugèré ! »

Goudé é tro un tammig hé fenn, èl aveid kousked. Hani ne gred mui lared gir. Ne gleñer nameid en aùel é hudal ér cheminal, er grezill é tarhal doh gwér er fenestri, hag er voéz yaouank é tihostal dousig, sousig, èl ur hrouédur bihan. Kent pell, é wéled éma kouéhet er housked arnehi, en em dennant ag er gambr, ar végeu o zreid, ha ne chom geti nameid ur vateh.

Doh er mitin, pen dé gwir é talh de gousked, er vateh e lah er goleu aveid moned d'hé zro d'ober un hun.

Fall gousket en-doé en oll é sonjal ér voéz yaouank ha hiraeh dehé d'en dé de zoned, aveid gouied più e oé hi ha petra e oé digouéhet geti. Ohpenn ur wér éh a, a bazeu skanù, en Int. Anna, pen dé sañet, de lakad hé skouarn doh dor en intron yaouank aveid goud ha fichal e hra. Med trouz erbed ne za ag er gambr.

Ardro unneg eur neoah, néhanset ar hé divoud, oeit en Int. Anna ha skoein ar en nor, goustadig. Respond erbed. Tri taol kriùoh : respond erbed ataù. Neuzé é krap d'hé halon ur gohad keu boud bet hé lézet hé unan. Marsé éma marù épad en noz ? Doujein e hra a voned ér gambr hé unan, hag éh a de glask ur vateh de zoned geti.

Neuzé é tigor en nor. Goulli é er gwélé ! Goulli er gambr ! Emen é vehé hi oeit ? En intron Anna e réd de gas en doéré d'hé zud, hag oll en em lakant de fetekal dré en ti, é kement kognel. Ne gavér trechad ane hi é neb léh. Neoah penaoz hé ? dehé hi groeit aveid kuitaad er hastell, ged er pont-gwintér sañet, ha ken ihuél èl m'éma fenestr hé hambr. Ha, d'en diaz, el lenn é hroñnein er hastell ? Nen dé ket sur dré-zé en hi-dehé tihet. Ha neuzé, cherret é kloz er fenestr...

Moned e hrant arré d'hé hambr de wéled didan er gwélé, én armenérieu, ér cheminal. Neb tu, trechad erbed ane hi. Hé gouél hebkén hé-des lézet é skourr doh brank un hantulér-bréheg, staget doh koedaj er cheminal.

A hendarall, ne chom ér, gambr nameid ur frond hueg èl frond er gwénih-tu hag er brug, a pe vent é bleu...

Loeiz HERRIEU (*De hortoz kreisnoz*).

La Constitution Civile du Clergé

On a prétendu que la fin du Moyen Age et les débuts des Temps modernes se situent au 31 octobre 1517, à la date où Martin Luther afficha aux portes de l'université de Wittenberg ses 95 propositions contre la doctrine « des indulgences » et la politique romaine qui l'imposait. C'est vrai, ce jour-là, étaient bravées à la fois l'autorité du pape et celle de l'empereur romain germanique, bras séculier de l'Eglise, qui cimentaient à elles deux l'unité du monde chrétien depuis les invasions des Barbares. On dit également que la fin des Temps modernes peut se placer à la Révolution française. C'est encore un peu vrai, si l'on pense à la date du 10 mars 1791, à partir de laquelle l'Assemblée constituante brava l'autorité du pape et celle du roi Très Chrétien. Mais la Révolution bourgeoise française, que précéda la révolution anglaise, n'a atteint son achèvement que par la Révolution prolétarienne russe d'octobre-novembre 1917, exactement quatre siècles après celle de Luther, quand Lénine posa les bases d'un nouveau Moyen Age renouvelé de l'Islam (1), où tous les pouvoirs civils, religieux et militaires sont concentrés dans les mains d'un seul parti majoritaire, le parti unique et totalitaire. Remarquons qu'en France, de 1791 jusqu'à Thermidor 1794, l'escalade des idées a été telle dans leur expression et leur réalisation violentes qu'on a eu un avant-goût de la manière de Lénine en 1917.

Si nous disions ici que l'Eglise, à partir de cette année 1791, où elle a tenu son troisième synode des évêques à Rome, pourrait connaître des années de tension et de luttes intérieures semblables à celles qui secouèrent la France et la Bretagne de 1791 à 1794, (2) l'on se regarderait surpris, tant il est vrai que les gens font et écrivent l'histoire, y vivent et y meurent sans trop savoir de quoi elle est faite. Ainsi firent nos pères qui subirent la Révolution après l'avoir préparée inconsciemment et se montrèrent étonnés après coup de ce qui leur arrivait.

Mais voyons d'un peu plus près cette Constitution civile dont on a dit qu'elle fut l'erreur capitale de la Révolution française.

**

Constitution civile du clergé !

Ce sont-là deux mots qui jurent. L'Eglise et l'Etat sont deux sociétés appelées à s'accorder, mais indépendantes l'une de l'autre, chacune étant souveraine dans son domaine propre. Jusqu'ici, en France, il y avait accord entre elles depuis la Pragmatique Sanction de Louis XI, en 1438, le Concordat de François I^{er}, en 1516, et il y en aura encore avec Bonaparte, en 1802. Or, la Constitution civile faisait intervenir l'Etat, d'une manière gravement abusive, dans le domaine propre de l'Eglise, sans entente avec celle-ci et contre elle. Elle ne comprenait la religion que comme un rouage dépendant de l'Etat et elle donnait au pouvoir

(1) Il faut savoir qu'après l'Hégire (622), les « Cavaliers d'Allah » allaient soumettre en masse par le fer et le feu les chrétiens du bassin de la Méditerranée pour étendre leur religion à 300 millions de fidèles à travers le monde, qu'ils fanatisèrent à tout jamais, comme sont fanatisés aujourd'hui par la religion marxiste-léniniste plus de 1 200 millions d'hommes.

(2) A l'occasion de la Constitution Civile du Clergé.

civil un droit sur l'organisation du culte. C'était là une usurpation manifeste. La loi qui la consacrait avait été élaborée par des hommes sans mandat religieux et sans mission valable. Elle ignorait la primauté du pape et, sans en référer au Saint-Siège, elle supprimait quarante-huit diocèses (dont quatre en Bretagne) et réduisait leur nombre à celui des départements... Sans consulter l'église, elle supprimait le titre d'archevêque, les canonicats, les dignités, les prébendes, les abbayes, etc. Les prêtres étaient ravalés au niveau des simples fonctionnaires salariés, comme les autres, préposés aux choses du culte et de la morale.

Ces prêtres, et même ces évêques, étaient nommés par les mêmes électeurs, quelle que fût leur religion, qui nommeraient aux emplois civils. C'est ainsi que l'évêque était choisi par les électeurs du département et le curé par les électeurs du district, lesquels n'étaient pas tenus d'appartenir à la même commune que l'élu.

L'évêque nommé avait défense de s'adresser au pape pour son investiture. Il ne pouvait que lui écrire en témoignage de l'unité de la foi. Même défense était faite au métropolitain d'exiger des évêques ou curés nouveaux d'autres serments que celui d'appartenir à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Ainsi, toute hiérarchie et toute subordination étaient brisées dans l'Eglise. Le curé était émancipé de l'évêque et celui-ci du pape. La France versait dans le presbytérianisme des protestants d'Ecosse, avec cette différence qu'en vertu de la Constitution civile, évêques et prêtres catholiques pouvaient être nommés tout aussi bien par des luthériens, des calvinistes ou encore des mécréants hostiles à toute religion et fournis par les clubs révolutionnaires. En fait, ceux-ci avaient la main-mise sur les affaires religieuses, comme ils l'avait déjà sur les assemblées sorties des Etats généraux...

Il fallait s'attendre à des réactions de la part des évêques où trois seulement acceptèrent le serment civique et ne furent pas démissionnés, de la part des prêtres où la majorité devait rester fidèle au pape, surtout dans l'Ouest, là où de la part du peuple la résistance à la loi fut forte dans toutes les campagnes. Si les éléments urbains s'étaient laissés circonvenir par les idées nouvelles, les ruraux tenaient bon, dans le Poitou, le Maine, la Normandie, l'Anjou et la Bretagne. C'est là que se recruteraient les armées catholiques vendéennes et chouannes.

Naturellement, les princes en exil devaient chercher à tirer parti des réactions populaires religieuses au profit de l'idée monarchique. Ils y réussirent hors de Bretagne, mais beaucoup moins en Bretagne, ce pays d'Etats, jaloux de ses franchises provinciales. Ils durent donc composer de bonne heure avec la Rouerie et approuver son plan de fédération. Disons que, bien avant les Girondins et un peu avant les Marseillais, les Bretons non royalistes furent les premiers fédérés de France. C'était dans leur sang et la Convention en sut quelque chose, qui dut envoyer ses meilleurs généraux contre les héritiers spirituels du fondateur de l'Association bretonne pour lesquels les notions nouvelles de « nation et de patrie française » n'avaient pas la même résonance qu'à Paris et signifiaient peu de chose en dehors de leur patriotisme local. Si cela n'avait été, Cadoudal, qui incarnait cet idéal, aurait désarmé lors du Concordat de 1802 ou de la proclamation de l'empire, un mois avant sa décapitation.

Ces choses, il faut le savoir pour comprendre le dernier acte de la chouannerie, dont nous parlerons plus tard à propos du Général Sol de Griaucourt, le successeur de Cadoudal pendant les Cent-Jours,

A travers nos messes bretonnes

(Suite et fin)

Rien que pour le Léon, on en citerait, en dehors des messes régulières de Brest, du Folgoët et de Lesneven, dans près de vingt paroisses. Le malheur, c'est que lorsqu'on en fait part à la revue, c'est en termes trop peu précis pour être matière de compte rendu.

Une mention spéciale cependant pour celle qui a été célébrée, à 18 h, le samedi 9 septembre, veille du grand pardon du Folgoët, avec une assistance extraordinaire et une homélie bretonne remarquable de M. l'abbé Louis Favé, aumônier au Nivot.

Mieux, c'est une sorte de Bleun Brug s'étalant sur trois jours qui s'est tenu à Sizun, du 21 au 22 août, à l'occasion du pardon de la chapelle de Loc-Iltud, présidé par Mgr Favé, qui tint à prendre lui-même, à pied, la tête de la marche pénitentielle du samedi soir, faisant prier et parlant à la pause des cinq stations au kilomètre, qui marquaient cette troménie aux flambeaux. La grand'messe du 22 fut illustrée, en audiovisuel, d'un prélude fait de tableaux vivants.

Qui disait donc que le Bleun Brug traditionnel ne savait plus se renouveler depuis Koad-Keo ?

Terminons par l'humble office de l'après-midi de ce même dimanche 22, dans les ruines restaurées d'une petite chapelle, qui est presque un monument historique (2) : Lokrist de Coray (en Cornouaille), qu'un groupe de jeunes Bretons ont rendue à la vie depuis deux ans. Ce fut très simple, mais combien émouvantes étaient ces vêpres sur les anciens grands tons latins « gallicans », avec la procession autour d'un beau placître libéré de ses broussailles et converti en une verte et vaste pelouse. L'on dit qu'à peu près toute la paroisse défila devant les murs retapés de cette chapelle sise loin du bourg, au bord de l'Odette, à l'angle des trois paroisses riveraines.

Signalons encore :

La fête de Saint Magloire à Mahalon en Cornouaille, le dimanche 17 Octobre où le premier successeur de Saint-Samson, fondateur du siège épiscopal de Dol, fut célébré dans la splendeur d'une messe bretonne tellement bien réalisée que la paroisse a été retenue pour la radio le Jour de la Toussaint 1972.

Les Maoïstes sont aussi chez nous

Et comment donc ?

Au temps où Waldeck Rochet — qui depuis a passé la main à Marchais — lançait sur les campagnes françaises son journal *la Terre*, deux départements avaient été retenus spécialement comme bancs d'essai pour les cellules communistes rurales : les Côtes-du-Nord pour la Bretagne et la Dordogne en Aquitaine. Les résultats ne se firent pas attendre et, si le département aquitain a réussi tout de même à surmonter le choc, on ne peut dire autant du département breton.

Et voilà que cela recommence, à l'Ouest, et tout l'Ouest cette fois, non plus avec les Staliniens, mais avec les Maoïstes : 120 jeunes ouvriers et étudiants opèrent depuis 1968 dans les départements bretons en appuyant sur le terroir voisin de Nantes et ailleurs, par-ci par-là, dans les campagnes les plus vulnérables au communisme, où ils se sont constitués en équipes de moissonneurs.

Ils ont consigné leurs expériences dans une synthèse-conclusion — c'est le terme à la mode un peu partout — qu'un prêtre bretonnant, géographe et sociologue, a traduite en breton, dans son breton du Tréguier.

En voici un extrait qui nous livre la méthode employée par les nouveaux agitateurs agraires :

PENAOES EO BET URZHIET AL LABOUR-EOST

Peuliesañ e veze an emsaverien unan hag unan e pep atant. Met ur strollad a veze krouet dre ganton, 4-10 a dud ennañ, unan anezho e karg eus ar strollad. E baotred a ouie peseurt karg en devoa, met ar gouerien a ouie kerkoulz all.

Bewech ma veze gellet e veze kemeret un atant da « ziazez » : ti ar c'houer en deveze hon harpet da gentañ hag hon heñchet etrezek atantou all. En e di e veze graet peuliesañ an emvod kentañ etre al labourerien-douar hag an emsaverien-eost.

Goude se e klasker sevel ur burev-ren dre ganton, e-lec'h ma c'hello studierien ha kouerien ingaliñ etrezo a pezh a vo da ingaliñ. Tamm-ha-tamm e weler neuze ur c'houer hag a oa marteze abaf da gentañ, o kemer ar penn ; gwelout a reer ivez re all o kilañ dirag al labour bolitikel.

Ar gouerien-emsaverien a oar da betra ez omp deuet. Ganto ha dindan o renerezh eo e klaskomp an atantoù all. Int eo a lavar dimp penaos e vez kont en ti ha war-dro, penaos en em gemer, penaos komz. Rak arabat eo mont re feuls d'an dud : petra eo ur Mao-our evit un den ha n'en deus biskoazh lennet nemet an « Ouest-France » ?... Sklaeraat a ray an traoù a-nebeudoù, pa vo bet gwelet an emsaver war al labour-pemdez.

Start, e vez al labour, hir an devezh, betek dek eur noz a-wechoù. Bodadegoù ne vez ket nemeur : pep emsaver a chom e-unan e-pad sizhunvezhoù, hep gwelout den all nemet ar gouerien. Neuze e wel ne gerzh ket ar politikerezh amañ ken prim ha ma ra e kêr. An emsaver e-karg hag a zo war al labour er c'horn-bro a zeu da welout penaos e vez kont, pe e-unan, pe ur c'houer-emsaver gentañ. Kement-se a ziskouez e vez urzhiet-mat an traoù, hag a ro fiziañs d'ar re aonekañ.

D'ar Bodadegoù-Rentañ-Kont e teu kouerien, studierien ha miche-rourien. Eno e weler petra a sonj an holl, hag e krouer ur strollad emsaverien. Ar pezh a vez da ober eo : reiñ da c'houzout d'ar gouerien kement a vez bet klevet, kement a vez bet gwelet-dedennañ dalc'hmataz kouerien all, zoken pa ne vez ket sklaer o menazioù er penn kentañ.

P. BOURDELLÈS

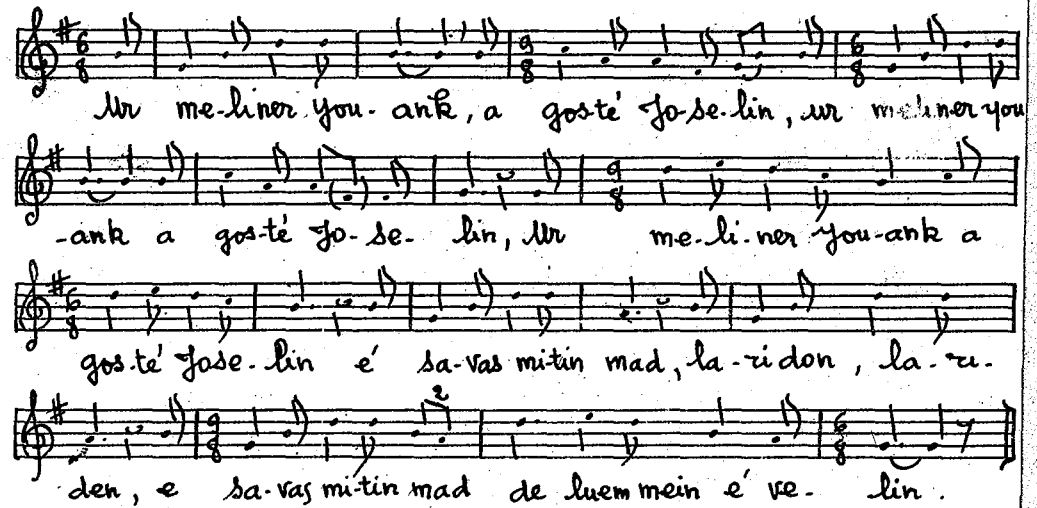
PLAHIG AR MOR

War an aot o pourmen,
Me 'wél evned gwenn,
'Uz d'an trêz, a-vandenn.
En-dro d'eur plahig koant,
Emaint nousped kant
'Uz d'an trêz gwenn-kann.
E-kreiz an drêzenn wenn,
An evned a nij
Hag a hournij
Gand tiz,
A-zioh he fenn,
Laouen.
Bleo melen ar plahig
A nij en avel-vor,
A-iz d'an evned-mor,
O troïal sioulig,
'Vel eur gurunenn,
En-dro d'he bleo melen.
Houlennou ar mor braz
A gan war an trêz gwenn,
Arhantet kaer o fenn.
Ha dre ar felu glaz,
E nij an evned gwenn.
En-dro d'eur vrozig wenn,
Fichet gand an avel,
Evel eur banniel,
E nij evned gwenn :
Kelou laouenn !

V. SEITE.

Geriadur : evned = laboused — 'uz, a-uz = a-zioh — nousped = n'ouzon ket pét — an drêzenn = la plage — tiz = vitesse — a-iz = a zindan — troïal = tourner — houlennou = vagues — felu = embrun — eur vrozig = une petite jupe — fichet = remuée.

Ur Meliner Youank



Ur meliner you-ank, a gosté Jose-lin, ur meliner you-
 ank a gosté Jose-lin, ur meliner you-ank a
 gosté Jose-lin e' sa-vas mitin mad, la-ridon, la-ri-
 den, e sa-vas mitin mad de luemmein e' ve-lin.

1. Ur meliner youank a gosté Joselin (ter)
 E sauas mitin mad de luemmein é velin.
2. E sauas mitin mad de luemmein é velin,
 Ha t'eur kent kreisté, ean lar en-doé ankin.
3. « Un tammig, un tammig em-es kalon diéz :
 Kleüed e hran lared 'ma dim'et me mestréz.
4. Mar dé gwir kement-sé, èl ma kleüan lared,
 Hénoah kent me hoén é vein bet é wéled.
5. Nozeh vad deoh, plahig, nozeh vad e laran ;
 N'ho kavan ket ken guiù èl ma veh liésañ.
6. — A-houdé tri dé 'zo m'é on mé diméet,
 O naren, ém halon joé erbed n'en-des bet !
7. — Fondet ho timéenn, fondet-hi, plahig koant,
 Ha keméret breman 'n hani e zo d'ho hoant.
8. — M'em-es mé un tad kri hag ur vamm dinatur
 E glask men diméein éneb d'em flijadur.
9. — Lak ho torn ém hani, men dorn én ho hani,
 Ha laram en « adieu » éraog 'n em zisparti. »

Ton kanet ged Loeiza Er Melinér ha dastumet é porh Lokoal
 ged Gwenedal Pondi, 3-9-1971.